

LES CHEMINOTS CANADIENS VEULENT LA GRÈVE

Les employés des usines du Pacifique, du Grand-Tronc et du National-Canadien se prononcent en faveur du chômage organisé — La réduction de salaires des employés stationnaires du Grand-Tronc est mise en vigueur aujourd'hui — Une délégation auprès des ministres.

Les employés des usines du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc et du National-Canadien ont tenu une grande assemblée, hier soir, dans la salle du marché Maisonneuve. Ils étaient au nombre d'environ 800. Il y a eu tumulte par moments et les orateurs se faisaient difficilement entendre. Aucune voix ne s'est élevée pour conseiller l'acceptation des réductions de salaires récemment mises en vigueur. Au contraire, les orateurs ont préconisé la résistance en se déclarant pour une grève.

Le ton général des discours était que les ouvriers ne doivent pas se laisser opprimer pour permettre aux grosses compagnies d'accumuler des fortunes. Ce sont des hommes de la place qui ont porté la parole. On remarquait aussi parmi les orateurs Charles Dickie, secrétaire-trésorier de la division no 4 de la section ferroviaire de la Fédération américaine du travail.

LE GRAND-TRONC REDUIT SES SALAIRES

Ottawa, 20, (S.P.C.) — Aujourd'hui commence la réduction de 5 pour 100 dans les salaires des du Grand-Tronc. La compagnie explique son attitude comme étant la conséquence de l'instabilité générale des affaires au sujet des taux de paie pour les employés de chemins de fer dans toutes les parties du continent. La compagnie suggère dans sa lettre que cette réduction soit mise en vigueur pendant de nouvelles négociations et négociations.

Voici les propositions faites par la compagnie aux employés, dans une lettre adressée à M. Mosher: 1. — A partir du 20 juillet, 1922, sur la base exposée dans l'avis du 20 juin 1922.

2. — Les taux devant être mis en vigueur le 20 juillet 1922, devront être payés comme une tentative sans aucun préjudice à l'une ou l'autre des autres parties en présence, et sujette à plus ample considération et d'autres négociations sur avis de l'une ou l'autre des deux parties.

3. — Dans le cas où l'on considérerait de nouveau, dans de nouvelles négociations, les taux actuels et que l'on s'entendrait pour en établir de plus élevés, alors, à moins d'une entente contraire mutuelle, les nouveaux salaires devront compter à partir du 20 juillet et une augmentation rétroactive devra être payée aux employés.

La lettre ajoute que "considérant la situation incertaine actuelle concernant les salaires des employés de chemins de fer sur ce continent, vous devez réaliser le caractère raisonnable et juste de la proposition du chemin de fer." La lettre est signée par C.F. Needham, président du comité des officiers conduisant les négociations pour le Grand-Tronc.

M. Mosher a caractérisé d'abusives les raisons invoquées par la compagnie pour persister à vouloir mettre en force la réduction annoncée.

"L'état incertain des affaires sur lequel les officiers du Grand-Tronc

basent leur attitude est une question qui ne regarde que les directeurs du chemin de fer", dit-il: "ce n'est rien moins que criminel de la part des officiers de la compagnie d'avancer de tels arguments pendant que les hommes, qui ont pu difficilement vivre avec les salaires qu'ils retireraient avant la réduction, devront subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles avec des salaires qui seront d'environ \$8.00 par semaine.

"En ordonnant que la réduction des salaires soit mise en force, la compagnie viole les stipulations de la loi d'enquête sur les différends industriels, vu que la proposition n'a pas été soumise à considération avant qu'une telle décision ait été prise, dit M. Mosher. Il est temps que le public en général s'intéresse à cette question vitale afin d'empêcher les injustices faites au groupe d'hommes composant un quart des salariés du Dominion tout entier."

M. Mosher a déclaré que d'autres négociations suivront directement avec les représentants de la compagnie et qu'en attendant le résultat, la fraternité canadienne des employés de chemins de fer ne s'adressera pas au ministère du travail dans le but de demander un tribunal d'arbitrage.

AUPRES DU GOUVERNEMENT

Ottawa, 20, (S.P.C.) — Une délégation représentant la division no 4 de la section des employés de chemins de fer de la Fédération américaine du travail s'est présentée chez le premier ministre King et le ministre du travail, hier. Les délégués ont exposé au chef de l'administration et à son collègue des données sur la situation ferroviaire en général et sur l'état de choses sérieux qui a surgi de la demande de réduction de salaires.

La délégation se composait de R. J. Tallon, Frank McKenna et Fred Harrison, de la division no 4, et de James Somerville et de J. A. McClelland, vice-président de l'union internationale des machinistes.

M. King a promis de prendre en considération les observations des délégués. Aucun rapport n'a été publié de l'entrevue.

Hier soir, cependant, M. Murdoch et le département du travail ont émis une déclaration exprimant de la satisfaction de ce que le Canada n'ait pas encore eu de grèves de chemins de fer comme il y en a actuellement aux Etats-Unis. On attribue à la loi des enquêtes sur les différends industriels la situation privilégiée du Canada sous ce rapport.

M. Sauvé à Hull

Le chef de l'opposition provinciale prendra quelques jours de repos et il continuera sa campagne, la semaine prochaine. Jeudi, le 27 juillet, il parlera à Hull, au parc Victoria, dans la soirée; le dimanche suivant, le 30, il adressera la parole à Mont-Laurier dans l'après-midi.

POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE

Les progressistes font la lutte pour ce seul but, déclare M. Drury — L'orateur n'emploie pas le mot "fermiers".

Madoc, Ont., 20 (S. P. C.) — Le premier ministre Drury a prononcé un grand discours à un piquet-nique de fermiers-unis hier, en présence de plus de mille personnes parmi lesquelles on distinguait des cultivateurs et des villageois. Fait significatif peut-être, pendant son discours qui a bien duré une bonne demi-heure, M. Drury n'a pas une fois employé l'expression "fermiers-unis", mais du mot "progressistes" pour désigner le parti ou le groupe auquel il appartient.

Ce choix de termes a suscité maints commentaires après le discours et les auditeurs avaient l'air d'approuver le premier ministre. M. Drury a d'abord commencé par parler du résultat des élections manitobaines et du grand triomphe des progressistes. "C'est une preuve, dit-il, que les gens du pays n'ont pas été déçus par les promesses des progressistes dans les parlements ontarien, albertain ou fédéral". L'orateur a rappelé que

les progressistes luttent pour que tous aient des droits égaux et qu'il n'y ait de privilèges pour personne. Les progressistes veulent que ce soit le peuple qui contrôle ses représentants au parlement. Ils s'opposent à ce que les campagnes électorales soient subventionnées par des sources ignorées.

Les progressistes, a ajouté M. Drury, ne font point la lutte pour la liberté politique ou pour la liberté religieuse, choses déjà acquises par nos ancêtres. Ils veulent éliminer le gaspillage et d'exploiter nos ressources. M. Drury a cité ici le cas du bois de charpente et des injustices qui se commettent dans ce commerce.

L'orateur a déclaré que la province d'Ontario a déjà recouvré depuis l'avènement au pouvoir des progressistes deux millions de piastres dont le peuple était privé. Le revenu a augmenté de deux à quatre millions.

LE PROCÈS DE M. ROBERTS

L'EDITEUR DE THE AXE SUBIRA SON EXAMEN VOLONTAIRE, LE 26 JUILLET

M. John-H. Roberts, propriétaire et directeur du journal The Axe a été condamné, hier, à subir son examen volontaire sous l'auspice de libelle, portée par Willard Brunson, gérant de la maison Logan & Bryan, courtiers.

Me Alban Germain, a contre-interrogé M. Norris Bryant. — Avez-vous directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit en des rapports commerciaux avec Logan & Bryan?

Bryant Isard & Co., chez qui j'étais employé, ont échangé de la correspondance avec Logan & Bryan, et se sont fait dilapider plus d'un million, a répondu le témoin.

Le juge Enright a ordonné de retrancher la réponse comme prématurée à l'enquête préliminaire. Une longue discussion s'est élevée alors pour savoir si dans le cas de libelle, l'accusé peut contre-interroger les témoins et en produire lui-même. Pour toutes les autres accusations, la cause est claire, mais pour l'accusation de libelle l'affaire est autre. Le juge Enright a maintenu que la contre-preuve en matière de libelle ne peut être faite qu'à l'examen volontaire.

Le témoin a ensuite raconté qu'il avait rencontré M. C.H. Cahoon, avocat, de la poursuite dans une entrevue absolument privilégiée qui ne devait être dévoilée comme toutes les conversations de nature privée. "Je présume, dit le témoin, avoir mentionné qu'une firme à laquelle j'étais associé avait perdu un million avec Logan & Bryan. L'entrevue a duré une heure et demie et elle a eu un caractère tout à fait amical. Elle ne devait pas transpirer au dehors."

Connaissez-vous la firme Logan & Bryan? demanda Me Germain.

Il me fait peine de répondre dans l'affirmative.

Il ajoute qu'il a été associé à eux de février à mars 1920.

Me Cahoon reprend ensuite l'interrogatoire. Le témoin déclare qu'il a eu l'entrevue susdite dans le bureau de l'agence de détectives Thiel.

Il dit qu'il faisait partie de la firme Bryant Isard & Co., où il travaillait à salaire.

Le juge a ensuite condamné M. Roberts à subir son examen volontaire le 26 juillet prochain. M. Roberts désire un procès par jury.

FAITS DIVERS

UNE AUTO QUI CHAVIRE

TROIS PERSONNES SONT TUÉES SUR LE BOULEVARD EDOUARD VII, DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE.

Trois personnes se sont tuées, hier, dans un accident d'automobile et quatre autres ont été grièvement blessées. L'accident est arrivé, hier midi, sur le boulevard Edouard VII, à trois milles de St-Philippe-de-Laprairie. L'automobile devait à grande vitesse dans une courbe inclinée, lorsqu'un obstacle imprévu a renversé la voiture sans dessus dessous. M. S. Gutman, et Mmes S. Gutman et Milhouser, tous de New-York se sont tués instantanément. Les autres victimes sont M. Léo Gutman, 40 ans, 135 Central Park, New-York, qui est dans une condition critique à l'hôpital Général; Mme Léo Gutman, 35 ans, son épouse, qui souffre de blessures graves; Mme S. Bernstein qui a eu une dent brisée au cours de l'accident; et John Fleish, chauffeur de Gutman, qui n'a reçu que de légères blessures. Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Général.

CHUTE MORTELLE

Albert Rudge, 37 ans, 84, avenue Gordon, s'est tué, hier matin, vers neuf heures, dans une chute du huitième étage du nouvel hôtel en construction, l'hôtel Mont-Royal, rue Peel. Rudge qui est employé à la construction de l'hôtel, manœuvrait une massive barre de fer, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé dans le vide. Lorsqu'on l'a ramassé, il était mort. Il laisse une veuve et trois enfants.

AUTO VOLÉE

Mme A. Brossard, 1037, avenue Mont-Royal, section est, est venue se plaindre, hier soir, que son automobile, genre Paige, à cinq places, de couleur brune, avait été volée au coin de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke. Elle avait quitté son auto momentanément pour acheter un sorbet.

SPORT

(suite de la page 7)

Idéal St-Stanislas est victorieux

Les nombreux admirateurs de l'Idéal seront sans doute heureux d'apprendre que, dimanche prochain, l'Idéal Saint-Stanislas jouera le langage no 2 au parc LaFontaine. Ce terrain, qui vient d'être terminé, permettra d'avoir d'autres bonnes parties. L'Idéal recevra pour la circonstance le fameux Sainte-Cécile A. A. Inc. et la partie assurera de voir une belle partie vu la force des deux équipes. Les nombreux partisans verront que le club Idéal, qui n'a pas joué au parc La Fontaine depuis cinq semaines, s'est beaucoup amélioré. Formé presque seulement de jeunes joueurs, il peut rencontrer beaucoup de nos forts clubs amateurs. Une bonne foule, dimanche prochain, au parc LaFontaine et qu'on se le dise.

Dimanche dernier, le Saint-Stanislas est allé rendre visite au fameux club Saint-Rémi de Napierville et remporta la victoire par le résultat de 15 à 11. Malgré le résultat si élevé, la partie fut fertile en beaux coups de la part des deux clubs. Les deux étoiles de la partie furent sans contredit le jeu sensationnel de Lafortune et de Rochon au champ, lorsqu'ils sauvèrent leur club de la défaite par deux fois successives alors que le Saint-Rémi avait placé 3 hommes sur les buts. Les locaux ont dû envoyer deux lanceurs dans la boîte alors que les rudes frappeurs de l'Idéal accumulèrent un total de 16 coups sûrs contre 8 pour les locaux. Robinson, lanceur de l'Idéal, joua encore une bonne partie. L'Idéal remercie la direction du Saint-Rémi ainsi que la population de Saint-Rémi pour la marque de courtoisie qu'ils ont eue à leur égard.

Pour le 30 et les dimanches suivants, l'Idéal aimerait à aller rencontrer tout club amateur. L'Épiphanie préféré pour le 30 juillet.

Suit le résultat détaillé:

IDEAL SAINT-STANISLAS		Ab. R. H. Po. A. E.				
H. Courtois, 2b.	6	2	2	1	2	0
R. Brisebois, ss.	6	3	3	3	2	2
L.-J. Fleury, c.	6	2	2	4	2	2
F.-A. Fleury, 3b.	6	3	2	1	4	2
C. Hoas, 1b.	6	2	1	2	0	2
L. Rochon, lf.	5	1	2	0	1	0
H. Leroux, rf.	5	1	2	1	0	0
A. Lafortune, cf.	5	0	1	2	1	0
A.-L. Robinson, p.	4	1	1	1	3	0
G. Fleury, subs.	0	0	0	0	0	0
49		15	16	27	13	7

SAINT-REMI DE NAPIERVILLE

SAINT-REMI DE NAPIERVILLE		Ab. R. H. Po. A. E.				
H. Laberge, p.	5	3	2	0	1	0
Z. Yelle, 3b.	5	0	0	2	0	0
A. Leclair, cf.	5	1	1	0	1	0
J.-L. Lazure, 2b.	5	2	1	1	3	0
J.-P. Lamarre, rf.	5	1	2	0	0	0
A. Bazilets, lb.	5	0	0	9	0	2
L. Lamarre, c.	5	0	0	14	0	0
Yelle, lf.	5	1	0	1	0	0
A. Lamoureux, ss.	4	3	1	0	0	3
44		11	7	27	5	5

Saint-Stanislas 330400050—15 16 7
Saint-Rémi 103042001—11 17 5

Résumé de la partie.—Coup de circuit, Laberge. Double jeu, Fleury-Courtois-Fleury. Buts sur balles, Robinson (1), Laberge (3), Lamoureux (2). Retires par Robinson (4), Laberge (12). 1er but sur erreurs, Idéal (2), Saint-Rémi (4). Buts volés, A. Fleury (2), C. Hoas (2), L.-J. Fleury (2), Leroux (1). Laissez sur les buts, Idéal (10), Saint-Rémi (9). Temps, 2 heures. Arbitres, Lamarre et Bazilets.

Pour informations, L.-J. Fleury, 364, rue DeLanauvière, ou F.-A. Fleury (le jour, 9 à 5 hres), Est 2073.

Aucun changement

Ottawa, 20 (S. P. A.) — Après une longue réunion du cabinet, hier, il a été déclaré que le remaniement de la direction des Chemins de fer nationaux n'a pas été complété. M. W.-C. Kennedy, ministre des chemins de fer, a quitté la capitale, hier soir. On ne croit pas que la nouvelle commission soit nommée avant son retour.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Association athlétique de Laval-des-Rapides

Le Laval-des-Rapides a joué de n. à l'honneur, dimanche dernier avec le G.P. St-Jean Berchem. L'engourdissement avait envahi quelques joueurs et le nombre d'erreurs fut tel que le club visiteur triompha en marquant 23 points contre 11. Ceci ne veut pas dire que le Laval est amoindri en valeur. Au contraire, comme le phoenix, il se réveille plus fort, plus énergique et dimanche prochain il démontrera au Fashion Craft que si le Laval a faibli, il ne sera pas toujours écrasé. Nous remercions les spectateurs qui nous encouragent et ils peuvent être assurés que nous saurons leur faire oublier le contre-temps de dimanche dernier. L'Association Athlétique prépare pour le 20 août une magnifique fête champêtre. Nous comptons sur 3,000 personnes, parmi lesquelles notre député, M. Calixte Ethier, M. Médéric Martin, les gardes indépendantes de Montréal, un grand nombre de délégués des succursales des Artisans canadiens-français de Montréal et des environs. Un programme très varié est en préparation et dans une semaine nous le publierons dans les journaux. Il est presque décidé de célébrer la messe en plein air. Des concours, courses, sauts, etc., seront exécutés et les vainqueurs seront gratifiés de nombreux et magnifiques prix. Ce sera donc la plus belle fête que la population de Laval-des-Rapides organisera depuis bien des années. Nous acceptons avec gratitude les dons de tous ceux qui s'intéressent à nos fêtes.

Informations: V. Dubois, secrétaire, 319-est, rue Lagachetière. Tél. Est 3443.

Manque d'eau

Peterboro, Ont., 20. — Six usines ont été contraintes de fermer leurs portes à cause du manque d'énergie hydraulique nécessaire à leur fonctionnement et sept cents hommes, femmes et jeunes filles sont désarmés sans travail. Ce manque d'eau aurait été provoqué, dans le centre d'Ontario, par des travaux que le département des chemins de fer et canaux vient de faire exécuter à Hastings. Peterboro, prétendant ne recevoir d'eau que pour répondre à 40 pour cent de ses besoins ordinaires.

Les autres endroits qui souffrent du présent état de choses sont Healy's Falls, la ville de Campbellford, Seymour, Frankford, Sydney et Trenton.

La Commission hydraulique de Toronto a communiqué dès hier après-midi avec le ministre des chemins de fer et canaux afin d'en arriver le plus tôt possible à une entente en vue de remédier au présent état de choses. Elle offre de fournir l'eau venant de Raneys's Falls moyennant certaines conditions.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT

No 8334. MAISON HOCHELAGA vs J. JOBIN. Le 20ème jour de juillet 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 204, rue Stadeoona, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophones, meubles de ménage, piano, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-L. RACINE, H.C.S. Montréal, 20 juillet 1922.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE

No 3216. BURON HERSCOVITCH vs M. LASSUER. Le 31ème jour de juillet 1922, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1578, rue Esplanade, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: ARGENT COMPTANT. ANTOINE LAPIDÈRE, H.C.S. Montréal, 20 juillet 1922.

AUTOUR du MONDE

Notre Croisière de Noces d'Or marquant le 50ème anniversaire de l'année où Thomas Cook, le fondateur de notre organisation, dirigea son premier voyage autour du monde. Départ de New-York pour l'est le 24 jan. Retour le 31 mai 1923 par le nouveau navire de la ligne CUNARD notisé spécialement, le "SAMARIA" 30,000 milles, un itinéraire superbe couvrant maints territoires avec visite de chaque pays dans les conditions climatiques les plus favorables. Croisière de luxe limitée à 400 personnes. Renseignements complets sur demande à Thos. COOK & SON 526 Ste-Catherine O. MONTREAL 1

OUVRIERS et AIDES DEMANDES

Parce qu'un bon nombre de nos employés d'usines et d'ateliers ont quitté leur situation, en dépit de la défense que leur en avait faite le BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS, le "Wheeling and Lake Erie Railway" a besoin de:

- Machinistes et auxiliaires,
- Constructeurs de chaudières à vapeur et auxiliaires,
- Ajusteurs de tuyaux et auxiliaires,
- Electriciens et auxiliaires,
- Réparateurs de réservoirs et auxiliaires,
- Nettoyeurs de chaudières à vapeur et auxiliaires,
- Hommes qualifiés pour la réparation des wagons et des inspecteurs.

On fournira la nourriture et un logement salubre. Ils seront, en tout temps, sous la protection d'une forte troupe policière.

LE BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS annonce que tous ceux qui prendront la place des grévistes ne seront pas considérés comme des briseurs de grève; on les protégera à leur travail, considérant qu'ils travaillent au bien public.

SALAIRES: Ils seront définis par le BUREAU DU TRAVAIL DES ETATS-UNIS. Les hommes qui désirent une occupation pourront s'adresser à M. A.-O. Ellis, Huron-Sixth Building, Cleveland, Ohio.

C.W. COE, Assistant-gérant général, The Wheeling and Lake Erie Ry. Co.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT

No 8334. MAISON HOCHELAGA vs J. JOBIN. Le 20ème jour de juillet 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 204, rue Stadeoona, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophones, meubles de ménage, piano, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-L. RACINE, H.C.S. Montréal, 20 juillet 1922.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE

No 1295. LES FRERES DE LA CHARITE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, corporation religieuse légalement constituée ayant son siège principal d'affaires à Montréal, district de Montréal, demandeurs, vs OSLIAS LAVIOLETTE, commerçant, autoprofès des cités et district de Montréal, et actuellement de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

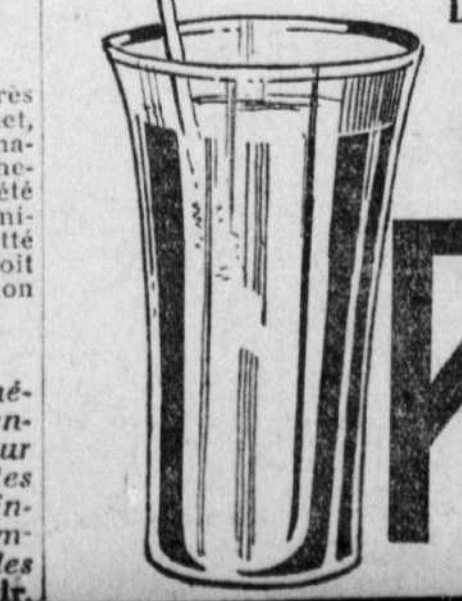
J. DUHAMEL, Député-protonotaire. Montréal, 18 juillet 1922.



Avec les CORDIAUX PRIMUS vous pourrez préparer instantanément, avec de l'eau ordinaire ou de l'eau gazeuse, un breuvage délicieux, sain et rafraîchissant, ayant toute la saveur et l'arome du jus de fruits mûrs, fraîchement cueillis. Au LIME JUICE, à l'ORANGE, au CITRON, aux CERISES, aux MURES ou au SIROP DE VINAIGRE.

Exigez-les de votre fournisseur.

Distributeurs: L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Montréal



CORDIAUX PRIMUS

SERVICE DE LIBRAIRIE

du "LE DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

- BROCHURES DE PROPAGANDE**
- | | Franco. | Punité. |
|---|---------|---------|
| Dixième anniversaire (luxe) | 80 | |
| Dixième anniversaire (ordin.) | 38 | |
| "Le Devoir", témoignages d'évêques | 12 | |
| "Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier | 12 | |
| "Le Devoir", son action intellectuelle et morale, par M. Antonio Perrault | 12 | |
| Pour l'exemple | 25 | |
| Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915) | 28 | |
- BROCHURES DE M. BOURASSA**
- | | |
|--|----|
| UNE MAUVAISE LOI (1921) | 28 |
| LA PRESSE CATHOLIQUE et NATIONALE "LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses conditions de survie (1920) | 18 |
| LE CANADA APOSTOLIQUE (1919) | 60 |
| LA LANGUE GARDIENNE de la FOI (1918) | 28 |
| LA CONSCRIPTION (1917) | 12 |
| L'INTERVENTION AMERICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) | 28 |
| LA LANGUE FRANCAISE au Canada (1915) "LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915) | 12 |
| POUR LA JUSTICE (1912) | 12 |
| CONSCRIPTION (en anglais) (1917) | 12 |
| THE DUTY OF CANADA (en anglais) | 12 |

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 21 JUILLET 1922

SAINT PRAEDE

Lever du soleil, 4 heures 36. Coucher du soleil, 7 heures 35.

Nouvelle Lune, le 24, à 7 heures 53 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 75. Même date l'an dernier... 80. Minimum aujourd'hui... 61. Même date l'an dernier... 61.

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.10; 11 heures, 30.11; 4 heures de l'après-midi, 30.12.

LES FETES DE CARLETON

Le monument élevé à l'abbé Joseph Mathurin Bourg, premier prêtre acadien, a été inauguré, mardi — Allocution de M. l'abbé Bourgeois, curé de Cocagne N.-B. — Mgr Leblanc chante une messe pontificale, hier — Sermon de M. l'abbé Arthur Melançon.

Saint-Joseph-de-Carleton, 20 (Spécial au Devoir). — Hier et avant-hier, c'était grande fête chez les Acadiens de la Baie des Chaleurs et d'ailleurs. On inaugura un monument érigé à Carleton à l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, premier prêtre et missionnaire acadien, curé de Carleton de 1773 à 1785.

Le village de Carleton était magnifiquement décoré aux couleurs du Sacré-Coeur, papales, acadiennes et canadiennes.

Une foule nombreuse était accourue de toutes les parties du diocèse de Rimouski, de la Baie des Chaleurs, surtout du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Plus d'une centaine de prêtres étaient présents. Trois évêques rehaussaient de leur présence l'éclat de cette fête du souvenir et de la reconnaissance: NN. SS. Léonard, évêque de Rimouski; Leblanc, premier évêque acadien, de Saint-Jean, N.-B., et Chiasson, eudiste, de Chatham, N.-B. Parmi les prélats, nous avons remarqué M. Doucet, P.A., V.G., curé de Grande-Anse, N.B.; M.M. les chanoines V. Côté, T. Landry, J.-A. Morcault, L.-F. Côté, J.-A. Verreault. Parmi les autres membres du clergé, citons les noms suivants: le R. P. Guertin, c.s.c., l'abbé J.S. Matte, V.F., les abbés P.-C. Saindon, F.-X. Lebel, F. Bourgeois, A. Melançon, C. Lavoie, J.-E. Chénard, A.-D. Cormier, de Grand-Pré, P. Lafrance, J.-E. Saint-Pierre, P. Cyr, N. Savoie, J. Bouvier, eudiste, Alph. Milville, J.-E. Guimond, J.-M. Roussel, G.-H. Martineau, Alb. Poirier et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Parmi les laïques présents nous avons remarqué MM. Charles Marcil, J. Michaud et Fabien Bugeaud, députés, MM. Napoléon Bourg, Hector Bourg, Jean Bourg, trois descendants de la famille de l'abbé Bourg, M. Art. Leblanc, avocat, M. le maire Martin, de Carleton, le général Fages, sir Reed, le Dr Ahern et le Dr Marcoux.

La cérémonie commença à 4 heures de l'après-midi par un temps idéal. Après le dévoilement, un groupe d'enfants des écoles chanta l'hymne national acadien, l' Ave Maria Stella, puis une salve d'artillerie fut tirée.

L'abbé Bourgeois, curé de Cocagne, N.-B., prononça ensuite une éloquente allocution dont nous donnons ici un substantiel résumé.

M. L'ABBE BOURGEOIS. — Il rappelle en commençant que, recevant l'hospitalité chez des anciens paroissiens de l'abbé Bourg, et chez d'autres, de l'autre côté de la baie des Chaleurs, il regardait de ce côté-ci, les paroisses que l'on lui disait être acadiennes et il lui prenait, dit-il, des envies folles de crier à leurs habitants, par-delà la Baie: «Restez Acadiens, même dans la province de Québec: vous serez meilleurs, en vous nourrissant de votre sève propre. La province de Québec n'en sera que plus contente, de posséder cette note de variété.»

A ceux qui seront étonnés de votre survivance, dit M. l'abbé Bourgeois, vous pourriez leur dire: «Des Acadiens! voulez-vous en voir d'autres? Suivez la trace de M. Bourg et vous verrez quelle floraison a germé et s'est multipliée sous ses pas bénis. Ce n'est plus une caravane qui passe, c'est une tranchée qui menace d'encercler les provinces maritimes.»

L'orateur rappelle ensuite un écho de l'enseignement de toute la vie de l'abbé Bourg, que la religion est nécessaire à la vie des peuples, mais surtout à celle des apôtres. La religion est tellement nécessaire à la vie des peuples qu'elle devient la raison même de leur existence. Les peuples vivent tant qu'ils fournissent des élus pour la patrie céleste.

Il faut donc faire entendre cette vérité aux peuples qui veulent vivre et M. Bourg l'a prêchée toute sa vie.

Si la religion est nécessaire à la vie de tout peuple, elle l'est davantage à tout peuple d'apôtre. Le propre de l'apôtre est de donner aux autres les richesses qu'il possède lui-même. La religion est donc nécessaire à un peuple qui aura la vocation de l'apostolat religieux.

Or l'Acadie, tant par sa naissance que par le martyre de son peuple et les travaux héroïques de ses missionnaires, a été consacrée par ses apôtres.

L'Acadie a pour mère, la France, cette noble et sainte patrie qui, au témoignage des papes, est le pays par excellence des missionnaires et de l'apostolat.

Le martyre de la nation acadienne et le dévoilement des missionnaires de cette région sont choses connues de tous. L'abbé Bourgeois rappelle ici la carrière apostolique de l'abbé Bourg. Son apostolat fut héroïque. On a peine aujourd'hui à en comprendre la difficulté.

La terre acadienne est donc devenue une terre où devra vivre une race d'apôtres.

Le legs que veulent faire retenir les amis de l'abbé Bourg, doit donc être celle de la nécessité d'une religion plus abondante pour la race acadienne.

L'apostolat revêt, dans sa fin et sa substance, des modalités diverses selon les âges. Ceux qui veulent aujourd'hui imiter l'abbé Bourg, se rappelleront son esprit de sacrifice, son abnégation, et appli-

re dans les annales du peuple acadien comme elle a été jusqu'ici conservée dans les coeurs, que les Acadiens ont voulu élever ce monument qui dira à la génération future les actes et les vertus de ce vrai prêtre de Dieu.

La fête de ce jour, dit l'abbé Melançon, n'atteindrait pas la pensée maîtresse que s'est proposée le promoteur de ces réjouissances, si nous n'en retirions la leçon pratique qui s'en dégage.

L'abbé Bourgeois fut un héros et un apôtre. De sa vie et de ses gestes nous pouvons retirer de précieuses enseignements.

Si Dieu veut que nous honorions ceux qui furent nos guides spirituels ou ceux qui ont illustré le monde de l'éclat de leurs vertus, il désire aussi que nous marchions sur leurs traces.

L'étude de la vie de l'abbé Bourgeois nous montre sa force d'âme à servir Dieu, l'Eglise et ses frères, ce qui fut le secret de sa vie prodigieusement féconde sur la terre. C'est cette vertu qui fait le plus défaut à la plupart des chrétiens. Ils ont bien le désir de faire du bien, mais n'ont pas le courage de le faire parfaitement et complètement.

Et le prédicateur nous dit comme l'abbé Bourgeois a montré cette force d'âme dans sa première jeunesse à l'école de la souffrance, dans sa vocation sublime, dans son apostolat incessant et dans sa mort édifiante.

La carrière de l'abbé Bourgeois fut l'accomplissement d'une mission: la reconstitution de son peuple, le relèvement de sa race. Cette mission, M. Bourgeois l'a remplie jusqu'au bout, sans faiblesse ni défaillance. Pour elle il vécut, et pour elle il mourut.

L'action de M. Bourgeois ne fut pas stérile. Il a péniblement tracé le sillon; d'autres après lui y sont venus jeter le grain de la bonne semence.

Depuis, l'Eglise s'est merveilleusement organisée dans ce territoire qui formait autrefois la paroisse de l'abbé Bourg. La petite nation acadienne s'est comme transformée sous le regard de Dieu. Sans nous endormir dans une fausse sécurité, il est permis de croire que le ciel l'a visiblement béni.

Ces succès, dit le prédicateur, nous les devons à Dieu; vous les devez aussi à vos prêtres et à vos missionnaires qui, comme M. Bourg, prient, travaillent et luttent pour vous.

Restez donc attachés à votre foi catholique; gardez pour vos prêtres et vos missionnaires ce respect et cette admiration qu'on admire chez vous.

L'orateur sacré termine en disant ce qu'est la foi catholique, ce qu'elle fait pour un peuple et ce qu'elle a fait pour l'Acadie.

Un programme musical a été exécuté par le chœur de la paroisse. Ainsi se terminèrent ces fêtes magnifiques dont se souviendront longtemps ceux qui ont assisté, fêtes qui auront, nous n'en doutons pas, une influence, par les leçons qu'on en tirera, sur la vie nationale et religieuse du peuple acadien.

M. l'abbé E.-P. Chouinard, curé de Carleton, était l'organisateur de ces fêtes, ainsi que son collaborateur et vicaire, M. l'abbé Leblanc.

La statue de l'abbé Bourg est en marbre de Carrare et sort des ateliers de la maison Daprato de Montréal.

Juge canadien au Nouveau-Brunswick. Québec, 20. (D.N.C.). Une heureuse nouvelle nous arrive, ce matin, du Nouveau-Brunswick. Depuis longtemps les positions de juge à la Cour supérieure étaient accordées à des Anglais. On ne semblait pas s'occuper de l'élément canadien-français ou plutôt acadien. Nous apprenons par un membre du cabinet provincial du Nouveau-Brunswick que c'est l'intention de ce gouvernement de nommer un juge acadien à la Cour supérieure. Ce juge sera M. Arthur Leblanc, avocat bien connu dans les centres acadiens.

Le tramway à Québec. Québec, 20. (D.N.C.). M. E.-A. Robert, président du Québec Railway, est de passage à Québec. Il est venu discuter avec les autorités municipales la question des taux du tramway et de la façon dans laquelle M. Robert a eu une entrevue avec le maire Samson et quelques échevins. Ceux-ci veulent réduire à cinq sous le prix d'une place sur le tramway. Le billet est actuellement de sept sous. On attend beaucoup de cette entrevue de M. Robert avec M. Samson.

Pour protéger les mathurins

LE CLUB DES MARINS CATHOLIQUES INVITE LES NAVIGATEURS ÉTRANGERS A LUI CONFIER LEUR ARGENT — CONTRE LES DETROUSSEURS

Comme on le sait, tous les ans, au cours de la saison de navigation d'été, des vols relativement fréquents ont lieu dans les limites intérieures du port aussi bien que dans ses environs immédiats, dont sont victimes certains marins plus ou moins imprudents. Ces vols se commettent généralement les jours mêmes ou encore les lendemains de paie alors que les marins, qui viennent de toucher quelque argent, vont dans les tavernes et exhibent trop ouvertement leurs goussets gonflés de quelques billets de banque sous prétexte de payer quelques consommations aux amis. Or, c'est alors qu'ils sont parfois surpris par quelques-uns de ses soi-disant amis, exploités d'étrangers, qui les entraînent dans quelque coin obscur et, leur ayant administré un coup de matraque quelconque, les détournent, puis prennent la poudre d'escampette.

Plusieurs, qui lisent ces faits divers rapportés par les journaux, s'imaginent que ce doit être là les agissements d'intrus organisés et qui habitent Montréal en permanence.

Interrogé à ce sujet, M. le docteur W.-H. Atherton, président du Club des marins catholiques, qui s'occupe des intérêts des marins étrangers passant par notre port et qui a pour habitude, de mettre ceux-ci en garde contre les embûches de toutes sortes dans lesquelles ils sont exposés de tomber, déclarait ce matin à un de nos représentants que les vols commis dans le port sur les personnes de certains marins sont généralement le fait d'immigrants étrangers qui, arrivant ici sur différents navires, s'en échappent et vivent d'expéditions malhonnêtes. Ayant fait du service sur les navires qui les ont amenés au pays, ils connaissent le jour où a lieu la paye et ils tâchent alors d'entraîner les marins trop imprudents dans quelque endroit où ils peuvent les détromper sans risque d'être surpris.

Afin de soustraire à ces vols les marins de passage à Montréal, nous disait le Dr Atherton, le club des marins catholiques se fait un devoir d'inviter ceux-ci à lui confier leur argent qu'il se charge de leur remettre le jour de leur départ, ou encore de l'adresser à leurs familles, et cela à titre absolument gratuit. Cette initiative, mise en vigueur depuis cette année seulement, dit-on, a été vivement appréciée de tous les marins qui ont bien voulu profiter jusqu'ici de l'avantage qui leur est ainsi offert, de mettre leur argent en parfaite sécurité.

SERVICE DES SIGNAUX. Ile aux Grues—Descendant à 7 heures 15 du matin, le Rose Castle; à 7 heures 25, l'Alido.

Cap Saumon—Descendant à 4 heures 30 hier après-midi, le Saguenay; à 5 heures 30 hier après-midi, l'Edward Pyke.

Pointe au Père—Montant à 2 heures 15 la nuit dernière, à 60 milles à l'est, l'Irishman; à 7 heures 30 hier soir, le Wabana; descendant à 5 heures du matin, le Bornholm; à 7 heures, le Melita; à 2 heures la nuit dernière, le Domira; à minuit, l'Anton Mandi; à minuit et demi, l'Artic; à 4 heures 30 hier après-midi, le Certo; à 5 heures 30 hier après-midi, le Talaralite.

Petit Métis—Montant à 8 heures hier soir, le Sapov.

Rivière Martin—Montant à 6 heures 30 du matin, le A. Tremblay; à 7 heures 30, le Canadian Mariner; à 9 heures, le Canadian Sapper.

Pointe Renommée—Montant à minuit, le Glenmoor; à minuit et demi, le Canadian Otter; à 10 heures 10 hier soir, à 55 milles à l'est, le Veltavia; à 4 heures 30 hier après-midi, le Knockferna; descendant à 2 heures du matin, le Cymrick Queen; à 6 heures 30 du matin, le Postilope; à 2 heures hier après-midi, l'Empress of Britain; à 7 heures 30 hier soir, le W.-H. Libby.

Pointe Maqueveau—Descendant à 3 heures hier après-midi, le Brumath.

Halifax, N.-E.—Montant à 6 heures hier après-midi, le Noreford.

ARRIVÉS A QUÉBEC. Arrivés à Québec à 2 heures 40 la nuit dernière, le Cape Diamond; à 4 heures 15 du matin, l'Empress of Scotland; à 7 heures 10, le Fred Mercier; à 7 heures 25, le Québec; à 11 heures 15 la nuit dernière, le Labrador.

Mariage du Dr Beland. Ottawa, 20. (D.N.C.).—Le mariage du docteur Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, et de Mlle Henriette Van Letham, d'Ottawa, a été célébré privément ce matin, à la chapelle du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les témoins étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et M. Goor, consul général de la Belgique.

M. Coriveau est blessé. M. Coriveau, greffier de la Cour d'Assises au palais de justice a été victime, ce midi, d'un grave accident de tramway. M. Coriveau traversait la rue Notre-Dame sur le tablier du marché Bonsecours, rue Jacques-Cartier, lorsqu'en voulant éviter un camion automobile qui venait à bonne vitesse sans souci des piétons, il a été frappé par une voiture électrique. Il a reçu de sérieuses contusions au cuir chevelu. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Des travaux à exécuter

LE COMITE EXECUTIF RECOTE DE NOMBREUSES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE PAVAGES, DE TROTTOIRS ET D'EGOUTS

Les commissaires poursuivent activement le programme qu'ils ont dressé au bout de la saison pour la construction de pavages, de trottoirs et d'égouts, à la demande des propriétaires intéressés.

A leur dernière séance, ils ont ouvert de nombreuses soumissions pour les travaux permanents suivants: Egouts: rue Bordeaux, de la rue Sherbrooke à la rue St-Jérôme, quatre soumissions dont la plus basse est de \$3,040; avenue Old Orchard, de l'avenue Monkland à trois cents pieds vers le nord, trois soumissions dont la plus basse est \$1,338.

Trottoirs: rue Iberville, côté est, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, la plus basse soumission \$2,644.75; rue Chateaubriand, côté est, de la rue Mistral à la rue Leman, la plus basse soumission, \$1,570; rue Casgrain, sur les deux côtés, entre les rues Isabeau et de Castellan, le plus bas soumissionnaire, \$3,160.40; rue St-Denis, côté est, du boulevard Gouin à la rue Kelly, la plus basse soumission, \$2,115; rue Henri-Julien, les deux côtés, de la rue Isabeau à la rue François-Coppée, le plus bas soumissionnaire, \$3,740.45; rue St-Charles, côté ouest, du boulevard Gouin à la rivière des Prairies, le plus bas soumissionnaire, \$2,066.50; rue Poupard, côté est, de la rue Lafontaine à la rue Ontario, le plus bas soumissionnaire, \$2,877.20; rue Wurtele, côté ouest, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke, le plus bas soumissionnaire, \$1,176.50; rue Frontenac, côté ouest, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le plus bas soumissionnaire, \$2,492; rue Delormire, côté ouest, de la rue Ontario à la rue Dubuc, le plus bas soumissionnaire, \$1,172.50; rue Lafontaine, les deux côtés, de la rue Chamby à la rue Nicolet, le plus bas soumissionnaire, \$1,368.40; boulevard Décarie, côté est, à partir de deux cents pieds au nord de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce jusqu'à la rue Brillou, le plus bas soumissionnaire, \$2,548.80; rue Harvard, côté est, de la rue Saint-Jacques à la rue Western, le plus bas soumissionnaire, \$2,418.25.

Pavages: avenue Van Horne, du chemin Deacon aux limites d'Outremont, le plus bas soumissionnaire, \$10,237.50; boulevard Rosemont, de la rue Papineau à la rue Frontenac, le plus bas soumissionnaire, \$94,764.70; rue Mazarin, de la rue Jacques Hertel à la rue Jolicoeur, le plus bas soumissionnaire, \$15,973; rue Comte, de la rue Atwater à la rue Saint-Marc, le plus bas soumissionnaire, \$26,276.

Toutes ces soumissions ont été référées au directeur des travaux publics qui en fera rapport à la prochaine séance du comité exécutif.

En outre, le comité a accepté provisoirement les travaux exécutés entre les rues suivantes: pavages du chemin de la Côte des Neiges de la rue Namur, au chemin de la Reine Marie, exécuté par MM. Quinlan, Robertson & Janin; trottoir sur le côté ouest de la rue Ash, du no 90 au no 100, exécuté par MM. Duranceau & Duranceau; et aussi le trottoir sur le côté est de la rue Ash, du no 85 à la rue Leber, exécuté par les mêmes constructeurs.

Le bain de l'île Sainte-Hélène. Les commissaires municipaux ont soumis à l'étude le projet de M. Brodeur de doter l'île Sainte-Hélène d'un bain public permanent, à l'usage des enfants et des personnes qui fréquentent ce parc. Il reste encore des fonds disponibles à l'encore des crédits votés en 1912 pour l'amélioration de l'île; et ces fonds peuvent être utilisés aujourd'hui pour mener le projet à bonne fin.

Le comité de l'exposition. M. Bray convoquera sous peu une réunion des vingt et un représentants de la ville à la direction de la société de l'Exposition Industrielle de Montréal. Il désire s'entendre avec eux, au sujet de l'attitude des autres directeurs de la société, qui sont restés inactifs depuis plusieurs mois.

Mariage du Dr Beland. Ottawa, 20. (D.N.C.).—Le mariage du docteur Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, et de Mlle Henriette Van Letham, d'Ottawa, a été célébré privément ce matin, à la chapelle du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les témoins étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et M. Goor, consul général de la Belgique.

M. Coriveau est blessé. M. Coriveau, greffier de la Cour d'Assises au palais de justice a été victime, ce midi, d'un grave accident de tramway. M. Coriveau traversait la rue Notre-Dame sur le tablier du marché Bonsecours, rue Jacques-Cartier, lorsqu'en voulant éviter un camion automobile qui venait à bonne vitesse sans souci des piétons, il a été frappé par une voiture électrique. Il a reçu de sérieuses contusions au cuir chevelu. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Mariage du Dr Beland. Ottawa, 20. (D.N.C.).—Le mariage du docteur Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, et de Mlle Henriette Van Letham, d'Ottawa, a été célébré privément ce matin, à la chapelle du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les témoins étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et M. Goor, consul général de la Belgique.

M. Coriveau est blessé. M. Coriveau, greffier de la Cour d'Assises au palais de justice a été victime, ce midi, d'un grave accident de tramway. M. Coriveau traversait la rue Notre-Dame sur le tablier du marché Bonsecours, rue Jacques-Cartier, lorsqu'en voulant éviter un camion automobile qui venait à bonne vitesse sans souci des piétons, il a été frappé par une voiture électrique. Il a reçu de sérieuses contusions au cuir chevelu. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Mariage du Dr Beland. Ottawa, 20. (D.N.C.).—Le mariage du docteur Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, et de Mlle Henriette Van Letham, d'Ottawa, a été célébré privément ce matin, à la chapelle du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les témoins étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et M. Goor, consul général de la Belgique.

M. Coriveau est blessé. M. Coriveau, greffier de la Cour d'Assises au palais de justice a été victime, ce midi, d'un grave accident de tramway. M. Coriveau traversait la rue Notre-Dame sur le tablier du marché Bonsecours, rue Jacques-Cartier, lorsqu'en voulant éviter un camion automobile qui venait à bonne vitesse sans souci des piétons, il a été frappé par une voiture électrique. Il a reçu de sérieuses contusions au cuir chevelu. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Mariage du Dr Beland. Ottawa, 20. (D.N.C.).—Le mariage du docteur Beland, ministre du rétablissement civil des soldats, et de Mlle Henriette Van Letham, d'Ottawa, a été célébré privément ce matin, à la chapelle du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Les témoins étaient MM. Jacques Bureau, ministre des douanes et M. Goor, consul général de la Belgique.

ACCUSÉ DE PIRATERIE

Huit citoyens de la république de Georgie comparissent aujourd'hui devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence — L'affaire remonte à 1920.

Paris, 20 (S.P.A.). — Huit citoyens de la république de Georgie comparissent aujourd'hui devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence, pour répondre à une accusation de piraterie sur mer. L'affaire remonte à 1920.

A huit heures du soir le 6 mai 1920 les faits suivants se sont produits à bord du vapeur français "Sourah", parti de Batoum deux heures auparavant en route pour Trébizonde.

Avec un ensemble parfait deux hommes apparurent sur le pont du commandant. L'un d'eux mit en joue l'officier de quart tandis que l'autre braquait son revolver sur l'homme de service au gouvernail. Deux autres individus prirent possession de la cabine télégraphique, tandis que des coups de feu retentissaient dans les différentes parties du bateau, semant la panique parmi les passagers.

Le commandant se précipita au secours de son officier en second et le trouva luttant avec quatre hommes qui se retournaient contre lui, tandis que deux autres apparaissaient derrière.

La bande s'empara alors de tous les objets de valeur des passagers, plaçant bijoux et autres valeurs dans des sacs. Le commandant se trouva alors forcé d'ordonner à l'équipage de changer de direction et de gouverner vers Khoper où les pirates s'attendaient à retrouver un canot automobile. Celui-ci toutefois ne se montra point.

Là-dessus, le commandant fut forcé de faire descendre les barques de sauvetage et les pirates s'enfuirent sur celles-ci emportant leur butin. Au retour des barques, le "Sourah" put reprendre son voyage vers Trébizonde à 2 h. 30 le lendemain matin.

Les pirates après avoir débarqué procédèrent à la distribution des dépouilles qui se montaient à 200,000 roubles pour chaque homme. Treize de ceux-ci se rendirent au village le plus proche, tandis que huit restèrent dans les bois, où ils furent pris par des volontaires turcs qui les remirent aux autorités. Celles-ci à leur tour, les livrèrent aux autorités françaises et ils furent amenés en France pour être jugés.

MAITRES DE DOUZE COMTES

Le gouvernement provisoire annonce qu'une partie de l'Irlande est sous le contrôle de ses troupes — La guerre aux irréguliers.

Dublin, 20 (S. P. A.). — Le gouvernement provisoire a publié un communiqué officiel dans lequel il est dit que les troupes de l'armée nationale ont maintenant la haute main dans douze des comtés de l'Irlande.

«Nos soldats rencontrent encore de la résistance dans Donegal et dans Sligo, ajoute le communiqué. Leur tâche n'est pas terminée non plus dans Galway, Limerick et Tipperary. Quant aux comtés de Waterford, de Cork et de Mayo, ils sont sous le contrôle des irréguliers, chose que la population ne prise sans doute guère, car dans ces régions les gens sont en majorité favorables au traité anglo-ir-

landais et les irréguliers ne gouvernent dans ces comtés qu'en vertu de l'autorité que leur confère la force armée. Les résultats de l'élection nationale ont maintenant clairement démontré cette affirmation.»

Ce communiqué, qui a été inspiré par les bruits de paix basés sur un compromis avec les irréguliers, se termine comme suit: «La sécurité et le bien-être futurs de la nation dépendront de l'écrasement de la puissance des irréguliers. Une paix fondée sur un compromis avec les forces qui se conduisent de la façon dont se conduisent les irréguliers serait une paix trop onéreuse pour la nation irlandaise.»

RESPONSABLES DU KRACH

La commission des garanties met la faute sur le gouvernement allemand — Le projet britannique — L'évacuation de la rive gauche du Rhin.

Paris, 20. (S.P.A.). — La commission des garanties, section de la commission des réparations, est arrivée de Berlin, hier soir. Elle doit aujourd'hui présenter à M. Poincaré et à la commission le rapport de ses enquêtes sur l'état financier de l'Allemagne.

Bien que la commission ait eu à surmonter de nombreux obstacles pendant son séjour dans la Germanie, elle s'est procuré, dit-on, assez de renseignements pour affirmer le fait que seuls les gouvernants de l'Allemagne sont responsables de la crise économique dans laquelle ce pays se débat actuellement.

Le président du conseil Poincaré et le ministre des finances De Lasteyrie ont eux aussi préparé un long travail sur l'émission du papier-monnaie en Allemagne et ils le soumettront à la commission des réparations dans le but de prouver que la dégringolade de la valeur du mark devrait nécessairement se produire, étant donnée la politique suivie par le gouvernement allemand, et dans le but de démontrer que l'Allemagne n'a pas le droit de demander un moratorium pour le paiement de l'indemnité.

Si la question de l'obtention du remboursement des 90 milliards de francs avancés à l'Allemagne pour reconstruire les régions dévastées prime dans les inquiétudes des membres du gouvernement

français, les hommes d'affaires de France sont enclins à regarder d'un bon oeil le projet attribué à la Grande-Bretagne qui consisterait à annuler la dette que la France lui doit à condition que la France consente à diminuer la somme des réparations que l'Allemagne a à payer. La réalisation de ce projet dépendra donc des garanties que la France pourrait obtenir en retour de celles dont elle se désistait.

A ce propos, le Petit Parisien suggère aujourd'hui que la France évacue la rive gauche du Rhin afin d'adoucir la pression exercée sur les finances allemandes pourvu que l'Allemagne consente à constituer la Rhénanie en pays autonome, neutre militairement. Cet Etat-tampon resterait incorporé à l'Allemagne, mais serait soustrait à la domination prussienne.

On admet facilement que ces problèmes ne sont pas tous du ressort de la commission des réparations et qu'il est urgent que MM. Poincaré et Lloyd George aient une entrevue amicale si l'on veut que l'oeuvre de la réhabilitation de l'Europe marche réellement. Il se peut que cette entrevue ait lieu dans la première semaine d'août à Londres, sinon auparavant, dût la commission des réparations n'avoir pas complété ses délibérations.

La route Saint-Florence-Matapédia

Opébert, 20. (D.N.C.). — Le département de la colonisation, des mines et des pêcheries de la province de Québec continue cette année les travaux commencés l'an dernier, pour la construction d'un chemin, reliant St-Florence à Matapédia.

Ce chemin conduit à la Gaspésie et relie la province de Québec au Nouveau-Brunswick. L'entrepreneur, M. Gallant a déjà commencé la construction de certains quais et de certains ponts. Afin de faciliter les travaux, le département a décidé de fermer cette route à la circulation du public, pendant une période de deux mois.

Plus de conférences. Le Havre, 20. (S.P.A.). — Maxime

Litvinoff, chef de la délégation soviétique, a déclaré, hier soir, au sortir d'un théâtre que la Russie en a assez des conférences internationales et qu'elle n'enverra plus de représentants à aucune autre. Elle ne veut plus de répétition de représentants à aucune autre. Elle ne veut plus de répétition de ce qui s'est passé à Gênes et à La Haye.

Décès. GUERIN—Montréal, le 18 juillet 1922, à l'âge de 57 ans, et 6 mois, est décédé Louis-Joseph Guérin, employé aux douanes. Les funérailles auront lieu à Laprairie, le 20 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure de Montréal, no 1350, rue Saint-Hubert, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Laprairie pour 10 heures a.m. (heures nouvelles), où le service sera célébré, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le défunt était membre de la Congrégation des hommes chez les Pères du Sacré-Sacrement. Réunion des membres ce soir à 8 heures 30, à la demeure du défunt.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES CONSEIL CENTRAL

Beaucoup de besogne a été expédiée à la dernière réunion du conseil central des syndicats catholiques.

Le comité de réception des délégués au congrès de la C. T. C. C. qui a lieu les 12, 13, 14, 15 et 16 août prochain a présenté aussi son rapport.

Le comité des retraites fermées annonce aux délégués qu'il y aura retraite fermée pour les membres des syndicats catholiques les 28, 29, 30 septembre et 1 et 2 octobre.

Le conseil a aussi nommé trois nouveaux membres pour le comité de la fête du travail: MM. N. Serre, C. Thibault et P. Arjal.

Le soir, salle des Oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique, assemblée du cercle Léon XIII. M. A. Lavallée donnera une conférence sur le socialisme et le communisme.

Demain soir, salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est, assemblée du syndicat catholique des ouvriers textiles.

UN AMI TROP COMPLAISANT. UN COCHER SE FAIT VOLER TOUTES SES ECONOMIES PAR UN SOI-DISANT JEUNE RICHARD.

Un des grands travers des hommes a toujours été de peiner à la richesse et par ricochet pour leurs semblables dotés de la même nature de les admirer béatement.

John Patrusky, 12, rue Vallée, cocher, vivait heureux et content de son sort à l'emploi de M. Mac-Carthy, où il avait amassé une somme assez rondelette de \$1 500.

Un beau jour, Patruski s'est décidé. L'étranger l'a quitté aussitôt en lui déclarant qu'il allait visiter un millionnaire de ses amis hébergé au Ritz-Carlton.

N'acceptez qu'un paquet non décajeté de "Tablettes d'Aspirine de Bayer" qui contient le mode d'emploi et les doses établis par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre

Glacé! LE THÉ "SALAM" H222F

est simple à faire et bon marché. De plus, c'est le breuvage le plus rafraichissant connu.

PATE DE FOIE GRAS GALANTINE POULET ROTI, ETC. Pour votre partie de PECHE PRENEZ — avant de partir — tout ce qu'il vous faut en PROVISIONS chez Kerhulu & Odiau 184, RUE SAINT-DENIS

AU CONGRÈS DES MÉDECINS

UNE DIZAINE DE MÉDECINS FRANÇAIS ET BELGES Y ASSISTERONT.

Le programme du congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui aura lieu les 7, 8 et 9 septembre prochain à Montréal, comprend des travaux théoriques sous forme de communications, des travaux pratiques; cliniques d'hôpitaux et de dispensaires, une visite à St-Jean-de-Dieu.

Faites par des spécialistes que leur pratique d'hôpital met quotidiennement en rapport avec un très grand nombre de malades parmi lesquels se rencontrent très souvent des cas extrêmement curieux, ces communications revêtiront un attrait tout particulier pour les praticiens qui ne les voient que rarement et donneront lieu à des discussions instructives.

M. le Dr Gustave Archambault, qui revient de Bruxelles, où il a assisté à un congrès général, croit que le congrès de Montréal peut compter sur la visite d'une dizaine de médecins français et belges éminents, outre les délégués qu'enverra probablement le gouvernement français.

Le secrétaire est M. le Dr A. St-Pierre, qui habite au no 703 rue St-Hubert. On peut aussi s'adresser à M. le Dr H. Aubry, 323 rue Sherbrooke-est.

Les séances plénières auront lieu à la salle Saint-Sulpice. L'inscription des membres du congrès se fera le matin du vendredi, 7 septembre.

Les médecins d'en dehors de Montréal qui désirent réserver d'avance les endroits où ils logeront pendant le congrès pourront le faire en s'adressant au secrétaire, en lui envoyant leur adhésion.

Le secrétaire est M. le Dr A. St-Pierre, qui habite au no 703 rue St-Hubert. On peut aussi s'adresser à M. le Dr H. Aubry, 323 rue Sherbrooke-est.

Taux réduits pour les voyageurs de fin de semaine

Jusqu'au 29 octobre inclusivement, le chemin de fer du Pacifique Canadien vendra des billets de

fin de semaine aller et retour à prix réduits de Montréal, Westmount, Mile-End et Montreal-Ouest, à un certain nombre d'endroits comprenant: Grand Meix, Hawkesbury, Joliette, Labelle, Mont-Rolland, Piedmont, Shawbridge, Sainte-Agathe, Sainte-Eustache, Saint-Jovite, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val-Morin, Vaudeuil, etc. Les billets sont bons pour partir les samedis et dimanche. Limite de retour le lundi. Les horaires donnant les prix pour les principaux endroits sont actuellement entre les mains des agents pour distribution.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 60 sous par mois, \$6 par année.

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.



Rhumes Mal de tête Rhumatisme Mal de dents Névralgie Névrite Mal d'oreilles Lumbago Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes. — Aussi boîtes de 24 et de 100 — chez les pharmaciens.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1922

LACHINE De la Côte St-Paul, service de 10 minutes à partir de 5.05 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste), service de 10 minutes de 5.40 a.m. à 6.00 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD De Bordeaux: 10 minutes de 5.50 a.m. à 9.37 a.m.

DE LASALLE ET NOTRE-DAME De Lasalle et Notre-Dame: 15 minutes de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA SALLE ET NOTRE-DAME De La Salle et Notre-Dame: 15 minutes de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.

DE LA RUE NOTRE-DAME ET DE L'AVENUE, SERVICE DE 10 minutes de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.

DE 7.00 a.m. à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.15 p.m. — tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

fin de semaine aller et retour à prix réduits de Montréal, Westmount, Mile-End et Montreal-Ouest, à un certain nombre d'endroits comprenant: Grand Meix, Hawkesbury, Joliette, Labelle, Mont-Rolland, Piedmont, Shawbridge, Sainte-Agathe, Sainte-Eustache, Saint-Jovite, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val-Morin, Vaudeuil, etc. Les billets sont bons pour partir les samedis et dimanche. Limite de retour le lundi. Les horaires donnant les prix pour les principaux endroits sont actuellement entre les mains des agents pour distribution.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 60 sous par mois, \$6 par année.

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.

fin de semaine aller et retour à prix réduits de Montréal, Westmount, Mile-End et Montreal-Ouest, à un certain nombre d'endroits comprenant: Grand Meix, Hawkesbury, Joliette, Labelle, Mont-Rolland, Piedmont, Shawbridge, Sainte-Agathe, Sainte-Eustache, Saint-Jovite, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val-Morin, Vaudeuil, etc. Les billets sont bons pour partir les samedis et dimanche. Limite de retour le lundi. Les horaires donnant les prix pour les principaux endroits sont actuellement entre les mains des agents pour distribution.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 60 sous par mois, \$6 par année.

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.

Rhumes Mal de tête Rhumatisme Mal de dents Névralgie Névrite Mal d'oreilles Lumbago Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes. — Aussi boîtes de 24 et de 100 — chez les pharmaciens.

Valeurs et Réductions Hebdomadaires VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

Les Valeurs sont aussi imposantes que la majesté des Laurentides; les réductions exercent le même attrait que nos grands lacs canadiens, les racines de la qualité sont enchevêtrées dans chaque article; les économies offertes sont aussi réconfortantes que l'humus de nos forêts vierges.

Les Valeurs et les Réductions ont conclu une forte entente pour se donner un appui mutuel; vouloir désunir les uns serait ébranler les autres. Cette alliance de Valeurs et de Réductions est fortifiée par la Qualité. Cette vente conserve et entretient, comme un feu sacré, le principe de la satisfaction avec chaque achat.

ETOFFES A ROBES

SPECIAL Serge, tout laine, 54 pouces de largeur, qualité pesante pour jupes et costumes, noir et bleu-marin. Valeur de 2.00. Réduit à 1.49

Cachemire noir croisé, tout laine, 40 pces de largeur, pour robes et jupes. Valeur de 2.50, réduit à 2.00

Crêpe Canton de soie, 42 pces de largeur, ne se froissant pas, pesant pour robes et collerettes, dans un choix de 10 couleurs, outre noir, bleu marin etivoire. Régulier 3.95, réduit à 3.25

Bengaline et ottoman, noir, tout laine, 50 pces de largeur, pour robes et costumes. Valeur de 4.50, réduit à 3.49

LINGERIE Jupons en coton blanc, avec garnitures de broderie, dentelle et insertion, pour enfants. Spécial 1.39

Jupons en coton blanc, avec garnitures de broderie et passe-ruban, pour dames. Spécial 1.39

CONFECTION Tabliers de maison, pour dames, couleurs assorties. Valeur .85, réduit à .59

Robes en fil pour bébés, grandeurs 2 à 6 ans. Valeur 2.50, réduit à .97

Manteaux en popeline pour fillettes, bleu saxe, vieux rose et champagne, grandeurs 2 à 6 ans. Valeur 3.00, réduit à 1.19

Blouses en crêpe Georgette, bleu marin, manches courtes, grandeurs 36 à 40. Valeur 4.00, réduit à 1.35

Kimonos en crêpe fleuri, couleurs assorties, grandeurs 38 à 44. Spécial 1.72

Jupes en serge bleu marin pour fillettes, grandeurs 4 à 14 ans. Valeur 3.50, réduit à 2.97

Jupons en soie de couleurs, grandeurs assorties. Valeurs spéciales à 4.00, 5.00, 6.00 et 7.00

BRODERIE Broderie, sur linon et mousseline, 10 à 12 pces de largeur, pour volants de jupons. Réduit à .15

Broderie à cache-corset, sur linon et coton, passe-ruban en haut et en bas. Régulier .35, réduit à .25

Broderie, sur mousseline en linon, 27 pces de largeur. Régulier .39, réduit à .29

Broderie sur linon et mousseline, 27 pces de largeur. Régulier .75, réduit à .59

RUBAN Ruban en soie tafetas unie, rose et bleu ple, 5 pces de largeur. Régulier .35, réduit à .25

Ruban en soie moirée et fleurie, 5 pces de largeur, vaste assortiment de couleurs. Régulier .65, réduit à .50

MOUCHOIRS Mouchoirs blancs, avec rayures, pour dames. Régulier .05, réduit à .02 1/2

BAS POUR DAMES

Bas en fil de Lille, brun et noir, pointures 8 1/2 à 10. Valeur .50, réduit à .25

Bas en fil brodé, brun et noir, pointures 8 1/2 à 10. Régulier 1.00, réduit à .79

Bas en fil rayé, brun, blanc, bleu marin et noir, pointures 8 1/2 à 10. Valeur 1.25, réduit à .98

BAS POUR ENFANTS Bas en fil, noir, pointures 6 1/2 à 10. Valeur .45, réduit à .25

Bas en fil, blanc et noir, pointures 5 à 10. Valeur .50, réduit à .39

SPECIAL — CABARETS Cabarets, imitation d'acajou, fond en verre, avec deux poignées, oval ou carré, prix spéciaux 2.00, 2.50 et 3.00

MENUS ARTICLES Ceintures de fantaisie, pour dames et enfants, splendide variété de couleurs, prix spéciaux .25, .35, .40 et .50

Boutons-pression, blanc seulement. Réduit à la douzaine .01

Résilles (nets à cheveux) avec élastiques, couleurs assorties. Valeur .07 1/2, réduit à .02 1/2

Braid ordandi pour garnitures de robes d'été, couleurs assorties. Réduit à, la verge .20

PARASOLS Parasols en guingon quadrillé, rose pâle, bleu pâle, mauve et gris, jolis manches de fantaisie avec anneaux. Spécial 1.95

GARNITURES DE MAISON Voile à rideaux, blanc et crème, avec bord fleuri de couleurs, 36 pces de largeur. Valeur .35. Réduit à .15

Crêtonne à rideaux et housses de meubles, dessins fleuris, jolies couleurs, 33 et 36 pces de largeur. Valeur .40, réduit à .25

Toile à rouleaux, pure toile, rayure rouge de chaque côté, 16 et 17 pces de largeur. Valeur .40, réduit à .25

Marquetterie à rideaux, fini avec bord ajouré de fantaisie, 36 pces de largeur, blanc et beige. Valeur .55, réduit à .39

Toile damassée blanche pour nappes, 1 verge 1/2 de largeur. Valeur .75, réduit à .55

Coton à draps, blanc, fini toile, sans apprêt, texture serrée, largeur 8-4. Valeur .75, réduit à .57

MADRAS à draperies et rideaux, couleurs unies et combinées, 36 pces de largeur. Valeur 1.00. Réduit à .58

Toile, semi-blanchie, pour tabliers et habits d'enfants, 35 et 38 pces de largeur. Valeur 1.50, réduit à .69

CORSETS Corsets en coutil blanc, buste moyen, aussi d'autres avec haut élastique, 4 jarretelles, grandeurs 19 à 30. Spécial .99

Corsets en coutil blanc, buste médium, 4 jarretelles, garnitures de broderie, grandeurs 20 à 27. Spécial 1.98

ARTICLES POUR GARÇONS

Chapeaux en duck, blanc et couleurs, grandeurs désassorties. Valeur .50, réduit à .39

Habits lavables, genre Rompers, couleurs assorties, grandeurs 1 à 3 ans. Valeur .75, réduit à .45

Combinaisons en halbriggan, manches longues et courtes, toutes les grandeurs. Valeur 1.25. Réduit à .85

Habits lavables en piqué blanc et couleurs, grandeurs 1 à 3 ans. Valeur 1.25, réduit à .89

TISSUS LAVABLES LUXE Voile suisse, noir avec petits motifs brodés, en coupons de 40 x 40 pces. Valeur .75, réduit à .15

Voile blanc, fabrication spisse, 36 et 44 pces de largeur, dessins rayés ou avec petits motifs brodés, pour robes et blouses. Valeurs de .75 à 1.00, réduit à .25

Palm-Beach et canevass pour costumes, 36 pces de largeur, dans un beau choix de couleurs. Valeurs de .65 à .75, réduit à .33

SPECIAL Solde de voile et marquetterie, uni et imprimé, pour robes et blouses, splendide variété de couleurs et dessins. Valeurs de .75 à 1.00. Réduit à .39

Mull de soie, 36 pces de largeur, fini brillant, pour blouses et garnitures, toutes les nouvelles couleurs. Valeur de .75, réduit à .50

Voile perlée, 30 à 40 pces de largeur, pour robes et blouses, beau choix de couleurs et dessins. Valeurs de 1.50 à 2.00, réduit à .89

SPECIAL Ratine lanche, 36 pces de largeur, qualité pesante pour costumes, jupes. Spécial 1.00

SOIES Crêpe Georgette, 38 et 40 pces de largeur, fabrication suisse, pour blouses et garnitures, dans une variété de 20 couleurs. Valeur de 1.75, réduit à 1.49

Soie Messaline noire, 36 pces de largeur, qualité garantie, pour robes et blouses. Valeur de 2.25. Réduit à 1.59

Satin duchesse, blanc, ivoire, 36 pces de largeur, qualité lavable, bonne pesanture pour jupes. Valeur de 3.00, réduit à 2.49

SPECIAL Mousseline-chall, dans une grande variété de couleurs et dessins. Rég. 25. Réduit à 12 1/2

TISSUS LAVABLES Guingon à robes, dessins rayés et quadrillés, couleurs assorties. Régulier .25, réduit à .22 1/2

Guingon anglais, dans un beau choix de dessins et couleurs. Régulier .35, réduit à .29

Guingon anderson, 40 pces de largeur, dessins quadrillés. Régulier .50, réduit à .39

Galathea Steelclad, couleurs pâles pour blouses de garçons. Régulier .40, réduit à .33

Chall, fond bleu marin avec dessins fleuris et avec pois. Régulier .50, réduit à .39

Percale à chemises, fabrication anglaise, jolis dessins rayés. Régulier .75, réduit à .59

Madrass à chemises, avec bord de satin. Régulier 1.00, réduit à .89

COTON BLANC Coton blanc, qualité recommandable. Régulier .19, réduit à .15

Coton blanc, très pesant. Régulier .22, réduit à .19

Coton blanc, fin toile, sans apprêt. Régulier .40, réduit à .29

Coton blanc, pour broder. Régulier .50, réduit à .39

Nansouk blanc, 40 pces de largeur, pour lingerie. Régulier .50, réduit à .39

COTON JAUNE Coton jaune, 36 pces de largeur, très pesant. Régulier .22, réduit à .19



TELEPHONE: ST-LOUIS 3290 829-851 MONT ROYAL EST Angle de la rue Fabre

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

CONVALESCENCE

Aussi bien que l'oeil peut voir, le feuillage vaporeux se balance dans le vent léger, l'air est chargé de parfums grisants, lis, roses, foin coupé; on ferme les yeux pour mieux voir son rêve; on les ouvre bientôt pour reprendre possession de toute la beauté du monde qu'on a failli perdre. D'avoir frôlé la mort devrait laisser une terreur... non, en se sentant ressusciter, on a oublié non seulement la mort, mais les soucis et les tristesses de la vie. On vit dans une langueur douce; quoi qu'il arrive, on ne devra pas s'en mêler; pendant que les autres agissent, s'agitent, parlent, on est libre de se taire, de ne pas bouger, de jouir de cette douce paresse obligatoire.

C'est la convalescence, cet état vague et charmant où la détente de la volonté et la faiblesse physique rendent notre sensibilité vibrante, nos perceptions aiguës, comme si nous n'étions que des âmes animées de l'esprit qui les rapproche de l'infini. Dans cet état aussi délicieux que transitoire, on peut entendre distinctement l'appel continu de l'avenir, de chercher à pénétrer le mystère qui nous attire, et les longues heures de recueillement nous deviennent si précieuses que nous éloignons la pensée qu'elles seront bientôt rares et difficiles à retrouver.

Cette halte dans la vie est une bénédiction, si on sait l'apprécier, elle dure peu; avec les forces, nous reprenons nos occupations et nos petits soucis; les actions remplacent les rêves, le silence nous fuit, nous retombons dans la routine et l'agitation. Mais, me dites-vous, que faites-vous du bienfait de la santé retrouvée, n'êtes-vous pas déraisonnable, Fadetle illogique? Eh bien! après m'être habituée à la santé, j'en jouis, c'est sûr, et le regret inavoué du charme très doux de la convalescence passée.

J'ai le souvenir lointain d'un après-midi où plusieurs anciens albums de photographies m'avaient été apportés pour me distraire. A la vérité, je n'avais pas besoin d'être distraite: de me sentir vivre suffisait à mon bonheur. Je ne tardai pas à être prise par l'intérêt de cette collection unique. Ces hommes, ces femmes, ces enfants, fixés dans une attitude éternelle, me regardaient, moi l'étrangère, et semblaient me demander: Qui êtes-vous?

Ils avaient été jeunes, cet homme en gilet ruché, cette dame en bonnet de dentelle, et celle-ci qui portait un peigne énorme de son chignon, et cette autre à taille de guêpe, et celle-là coiffée en madone, et sa voisine en crinoline, dont le fin visage paraissait une fleur poussée sur un gros champignon.

Ils avaient vécu, ils s'étaient éblouis de la lumière, ils avaient vu la fuite des saisons, ils avaient travaillé, rêvé, souffert, aimé, et comme tous les hommes, foulant du pied la terre où sont les morts, ils n'avaient jamais senti vraiment que leur existence n'irait dans vingt, dix ans, un an, demain! Et maintenant ils n'étaient qu'un peu de poussière, un mirage de lignes sur du papier, un nom presque oublié, moins pour nous que les ombres entrevues dans le mystère du sommeil et du songe. Ce rapprochement de leur image de vivants avec le néant où ils avaient sombré pour les vivants d'aujourd'hui ne m'attristait pas. Au lieu de me dire: je serai comme eux un jour, je ne sentais que la béatitude d'être vivante... je ne voyais rien au delà, comme si la vie venait de m'être rendue pour toujours! Le fil qui m'attachait à l'existence avait été tout près de se rompre, mais il était renoué maintenant et la vie recommençait à me bercer, comme tous les humains, dans cet étrange oubli de la mort, si inexplicable.

Et c'était bon de ne pas savoir, de ne pas prévoir, de ne pas regretter, de ne rien désirer, de vivre seulement, aimée, caressée par de douces paroles, au milieu des fleurs fraîches, dans le silence marqué par la respiration de l'horloge.

FADETTE.

Crépuscule pluvieux

L'ennui descend sur moi comme un brouillard d'automne. Que le soir épaissit de moment en moment. Un ennui lourd, accru mystérieusement. Qui m'opprime de nuit épaisse et monotone.

Pourtant nul glorieux amour ne m'a blessé. Et c'est sans regretter les heures envolées. Que je revois au loin, vagues formes voilées. Mes souvenirs errants au jardin du passé.

Et, pourtant, maintenant, dans l'horreur languissante D'un soir de pluie et dans la lente obscurité. Je sens mon cœur que nul amour n'a déserté. Mélancolique ainsi qu'une chambre d'opéra.

Ephraïm MIKHAEL.

NOTRE ALBUM

Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes.

Qui n'est pas capable d'être pauvre n'est pas capable d'être libre.

C'est en quelque sorte participer à une bonne action que de la louer de bon cœur.

Les allusions sont les lettres anonymes de la conversation.

Chaque homme a trois caractères: celui qu'il a, celui qu'il montre et celui qu'il croit avoir.

Femmes d'autrefois

par Myriam Thélem.

D'un article de Myriam Thélem, sur saint Vincent de Paul et ses charitables collaboratrices, dans la Croix de Paris:

Paris n'était pas la seule ville qu'on dut secourir: à cette époque aussi, tout l'est de la France saignait des blessures faites à son sol par la longue guerre que venait de terminer la paix de Westphalie. Ce n'est pas aujourd'hui que les victoires se payent presque le prix des défaites! Puis, en l'an 1651, la famine s'en mêla; les blés ayant été coupés en herbe, le pain manqua. Dans leurs maisons écroulées, dans leurs églises en ruines, curés et paroissiens mouraient de misère. Pour évangéliser à nouveau ces régions quasi désertes, Vincent de Paul leur envoya d'abord les Prêtres de sa Mission, et, comme ceux-ci ne pouvaient partir les mains vides, les Dames de Charité — toujours elles! — se firent quêteuses. Et y eut un élan superbe; en peu de temps, elles recueillirent la somme, énorme pour l'époque, de 12 millions; la régente Anne d'Autriche vendit ses boucles d'oreilles, d'autres sacrifièrent brillants et colliers de perles et les moins fortunées se privèrent de "ces petites notogeries" qui, au dire de Monsieur Vincent, pouvaient toujours sans dommage être retirées des maisons. Qui donc portera ces secours et en assurera la bonne distribution? La femme du premier magistrat de France va s'en charger; elle a l'habitude de servir les pauvres et ceux du quartier connaissent tous le chemin de son hôtel. Son mari, le président Chrétien de Lamoignon, lui disait même en riant: "Vous allez nous réduire à la mendicité!" Paris ne suffit plus à son zèle: ni l'insécurité des chemins ni la lenteur des voyages ne rebutent la présidente de Lamoignon et les compagnes que son zèle entraîne. Aucune d'elles n'aurait osé prévoir que, trois siècles plus tard, d'autres Françaises iraient, dans des circonstances plus tragiques encore, porter même reconfort aux mêmes provinces! Chez la fidèle amie de Vincent de Paul, l'amour du prochain avait ses racines dans l'amour de Dieu! Quand elle fut frappée de l'attaque d'apoplexie dont elle ne devait pas se remettre on s'aperçut, en la déshabillant, qu'une ceinture armée de pointes s'enfonçait dans sa chair! Les pauvres, pour conserver son corps près d'eux, dans l'église Saint-Léon, empêchèrent de force qu'il ne fût porté dans la sépulture de la famille et ceux des provinces qu'elle avait secourus l'appellèrent "la mère commune des affligés".

Une telle perte aurait été plus sensible encore au cœur affectueux de Monsieur Vincent s'il n'eût trouvé dans Mlle de Lamoignon une infatigable continuelle des charités de sa mère! Il l'avait vue "toute jeune, allant si vite en oeuvres que personne ne peut la suivre". En effet, Madeleine de Lamoignon, levée dès la pointe d'aube, parcourait, sans suivantes ni valets, les dangereux Paris d'alors. Le Paris aux ruelles si étroites, que les maisons en pointe se rejoignaient aux étages supérieurs, reliées d'un côté à l'autre par des cordes où se balançaient des guenilles multicolores; le Paris où trandaient et ribandaient s'injuriant sans vergogne, où l'on lutait, d'estoc et de taille, où cavaliers, carrosses et charrettes s'enchevêtraient pour le plus grand dol des piétons et de l'innombrable marmaille que l'on écartait à coups de bâtons. La fille du premier magistrat de France ne se rebutait pas pour si peu! Pour ne pas tomber en montant les escaliers branlants, elle s'appuyait à des cordes grasses, pénétrait dans d'infests taudis, pensait les plaies des malades, faisait le ménage des mères de famille et débarbouillait les marmots!

Retournée sous les hauts lambris des appartements paternels, on ne l'y voyait pas inactive; recevant beaucoup pour ses pauvres, elle avait organisé dans sa maison trois magasins! Deux d'entre eux étaient des réserves, où elle puisait au fur et à mesure des besoins, mais dans l'autre, on trouvait des cabinets en marqueterie, des tapisseries et des broderies: elle préférait ainsi à nos modernes "Ventes de Charité", et Guillaume de Lamoignon, taquin, comme tout bon frère doit l'être, disait en riant: "Ma soeur organise un commerce de friperie!" Le métier de quêteuse, si peu attirant fut-il, ne la rebutait pas. Elle allait jusqu'au roi, qui ne la renvoyait jamais les mains vides. "Vous êtes la seule personne à qui je refuse si peu, lui disait-il, c'est que vous êtes la seule qui ne demandiez rien pour vous." Il lui acheta un jour pour 50,000 francs une parure magnifique qu'elle avait reçue de Marie Martinozzi.

Qui le croirait, le petit curé landais tout un précurseur des oeuvres de presse: il faisait imprimer, en ce que nous appelons aujourd'hui des "tracts", les relations où ses missionnaires racontaient en détail les souffrances des paysans et l'on vendait ces feuilles à la sortie des offices. Il fut aussi le créateur des "potages économiques", rédigés, avec un soin minutieux, la façon de préparer lesdits potages, qui revenaient alors (où l'on se plaignait pourtant de la cherté de la vie), à cent sols pour cent personnes et les dames de la cour ne dédaignaient point de servir elles-mêmes ces "soupes populaires".

En vérité, Monsieur Vincent pouvait tout obtenir de ces nobles auxiliaires, dont il était parfois obligé de modérer le zèle. Citons en exemple Mme de Montmorency, mère du Grand Condé. "On la voyait (c'est le saint qui parle) aller en 25 ou 30 maisons et quand elle revenait, elle était toute je ne sais comment, ses robes crottées jusques aux genoux! O! Sauveur, ajoutait-il, voilà comment ces bonnes Dames travaillent et suent après les pauvres, ainsi que faisait saint Louis."

Comme celui-ci, Marie-Louise de Gonzague fit monter la Charité sur le trône quand, appelée par son mariage avec Vladislas, roi de Pologne, à régner sur ce pays, elle voulut y apporter, comme d'habitude, toutes les institutions bienfaisantes dont l'apôtre des Landes avait été le promoteur! La pauvre reine apprit à ses dépens qu'une couronne royale est souvent doublée d'épines et comme il est dans la destinée de la Pologne d'être un éternel champ de bataille, elle dut fuir devant l'invasion et se réfugier en Silésie. De loin, Vincent de Paul l'encouragea par ses lettres, dans lesquelles il lui donnait même des nouvelles de son petit chien. A l'imitation du "doux François d'Assise, l'ancien père landais aimait d'un nain amour nos frères inférieurs et voilà ce qu'il manda à sa royale correspondante, pour la distraire sans doute de ses nombreux soucis: "Madame Legras a amené à notre parloir votre petit favori: il a daigné me regarder, mais ses préférences vont à la Soeur qui le soigne! Dès qu'elle sort la porte, il se plaint et n'a point de repos! Cette petite créature m'a donné bien de la confusion, voyant son unique affection pour qui lui donne à manger, je me reproche d'être si peu attaché à mon unique bienfaiteur et si peu détaché de toutes les autres choses!"

Vous êtes un homme de parti? Lisez le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant? Lisez le Devoir pour savoir ce que l'on pense chez les gens indépendants. Un mois, 50 francs: un an, \$6.

— Eh bien! oui, j'avoue, balbutia-t-il, les dents claquant; oui, c'était moi... Ne me faites pas attendre, monsieur, de grâce... Tenez, voici la lettre, je ne l'ai même pas ouverte.

— Je vous remercie, répondit le notaire, avec un mépris glacial où il y avait tant de souffrance, car il n'aurait jamais suspecté la probité de Fontane et quand un homme scrupuleusement intègre et tout d'une pièce est trahi dans sa confiance, il lui est dur de pardonner! — Par égard pour votre famille, je ne vous livrerai pas à la justice; je ne vous livrerai pas à vous dire ce que je pense de vous. Mais je vous engage à ne plus vous trouver sur mon chemin; vous m'obligeriez à tourner la tête.

— Monsieur, écoutez-moi, je vous en supplie, s'écria Laurent, d'une voix entrecoupée. Je ne comprends pas du tout... comment cela est arrivé. Je n'aurais rien prémédité, je vous le jure! J'étais sous le coup d'une terrible nouvelle... je ne savais plus que devenir.

— Et vous m'avez pris six mille francs pour vous tirer d'affaire, interrompit M. Dupont-Lancré avec une ironie cinglante. C'est l'histoire de presque tous les vols

qui conduisent leurs auteurs devant la cour d'assises.

Alors le gendre de M. Rauvel eut un grand mouvement désespéré.

— Non, monsieur, je ne suis pas un voleur! Je viens de vous dire: "C'était moi!" Et bien, non, ce n'était pas moi. Une force étrangère, que je ne m'explique pas, m'a poussé; j'ai eu un moment de folie... Est-ce qu'un voleur signe son vol? En agissant, je me dénonçais moi-même. Je ne pouvais pas ne pas être découvert. La preuve que je n'étais pas responsable, la voilà... Si vous saviez comme cet argent m'a fait bonheur, dès que la raison m'est revenue! Je n'ai plus eu qu'une pensée: restituer...

— Et quand je vous ai interrogé tout à l'heure, vous avez nié, riposta le notaire.

— Est-ce que j'ai nié? Je ne m'en souviens pas... Je ne sais ce que je fais ni où je suis...

Et joignant les mains: — Ah! monsieur, ne dites rien à personne... par pitié... par pitié... — Je me tairai, non pour vous, mais pour les vôtres, que je plains de toute mon âme. Les yeux de M. Dupont-Lancré

Où s'habiller à Paris

Les lecteurs du "Devoir" qui vont voyager en France et visiteront Paris, sont assurés de trouver à la maison catholique RAMLOT 76, RUE DE RENNES l'accueil le plus empressé et tout ce qui concerne l'habillement civil et ecclésiastique, ainsi que SOUS-VÊTEMENTS, CHAPEAUX, CHAUSSURES, ETC.



ILY A DIX ANS

Samedi 20 juillet 1912

M. Monk au Saunt-Ste-Marie. — Le ministre ordonne la préparation de plans pour le canal.

Une alliance offensive et défensive. — Un traité dans ce sens a été conclu entre la Russie et le Japon, et servira principalement les intérêts du Japon.

La mise en nomination du président Taft. C'est le 1er août prochain qu'elle se fera à la Maison-Blanche.

Sénateur décédé. — Le docteur J.-E.-V. Mathieu, du Rhode-Island, meurt subitement.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL-SHERBROOKE

Conforme avec le système modèle établi dans le service des voyageurs au Pacifique Canadien; le service de trains Montréal-Sherbrooke, jouit d'une renommée tout à fait recommandable. Le service complet est donné comme suit: Vers l'est.

Départs de Montréal, gare Windsor: 7.45 a.m., tous les jours arrivant à Sherbrooke à 11.35 a.m.

12.45 p.m., tous les jours, arrivant à Sherbrooke, à 3.55 p.m.

3.10 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Sherbrooke à 6.40 p.m.

6.45 p.m., tous les jours, arrivant à Sherbrooke à 9.55 p.m.

Vers l'ouest.

Départs de Sherbrooke, P. Q. 4.00 a.m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7.10 a.m.

7.00 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor à 10.30 a.m.

8.10 a.m. tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 11.20 a.m.

2.00 p.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 5.50 p.m.

5.30 p.m., le dimanche seulement, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 9.15 p.m.

Tous les horaires donnés sont ceux du midi de l'est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour." (réc.)

Vos Vêtements sont Lavés dans des Savonnages Pura

Une visite à cette buanderie moderne vous délectera sur les procédés scientifiques de nettoyage. Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machinerie et l'on n'emploie ni acides, ni agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agités doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements en sortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640 TOILET LAUNDRIES LIMITED 425, RUE RICHMOND

GOODWIN

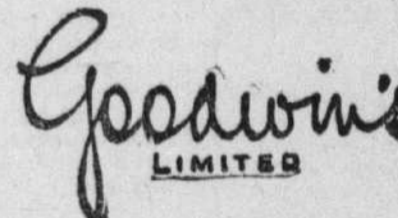
Satin Baronet, Satin Duchesse Habutai, Jersey

Ces Belles Soies à 1.45 Vendredi

Satin Duchesse de 36 pouces.	Russe	Satin Baronet de 36 pouces	Rose
	Grenat		
	Bleu ciel	Tricolette de 36 pouces.	Orange
	Vert Ni		Brun
	Prune		Fuschia
Habutai de 36 pouces.			Marine
	Taupe	Jersey de 36 pouces.	Turquoise
	Grenat		Maïs
	Azur		Abrirot
	Turquoise		Azur
	Pêche		Cerise, tan
	Marine pâle		Marine et brun
	Marine foncé		
	Henné		

Goodwin—Au deuxième.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOS MAGASINS SONT FERMES TOUS LES SAMEDIS DURANT JUILLET ET AOUT



Aux Imprimeurs



Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE 43, rue St-Vincent - MONTREAL

Réseau du Grand Tronc

MONTREAL - TORONTO - HAMILTON - DOUBLE VOIE SUR TOUT LE PARCOURS.

Le train de nuit qui part de la gare Bonaventure à 11 heures, tous les jours offre aux voyageurs un service exceptionnellement bon entre Montréal, Toronto et Hamilton, arrivant à Toronto à 7.30 a.m. et à Hamilton à 9.03 a.m. Au retour, départ de Hamilton à 9.10 p.m. tous les jours, de Toronto à 11 p.m., arrivant à Montréal à 7.30 a.m. tous les jours. Wagons-lits-salons entre Montréal, Toronto et Hamilton sans changement; wagons-clubs à compartiments et wagons ordinaires directs entre Montréal et Toronto. Une caractéristique spéciale de ce service se voit dans les wagons-lits (avec lavabos à chaque extrémité) entre Montréal et Toronto réservés aux hommes seulement. Pour retirer ses places et obtenir des renseignements plus complets, s'adresser au bureau des billets de la ville, 230 rue St-Jacques, Main 3620, ou à la gare Bonaventure, Main 1543. (réc.)

—Qu'y a-t-il? insistait la voix fielle. Il faut que je le sache, à la fin; je n'en puis plus; je n'en puis plus! Tout, plutôt que cette ignorance.

—Laisse... oh! laisse... —Te laisser? Ma place est prise de toi, que jamais, puisqu'un malheur te frappe et que tu désespères... Dis-moi, que te voulait ton patron? Et d'abord, que t'est-il arrivé avant-hier? Tu as perdu de l'argent, n'est-ce pas?

Elle ne savait rien de l'escroquerie énorme qui mettait le pays en roulement; elle n'était pas sortie, elle n'avait pas ouvert un journal. S'inclinant davantage vers Laurent, elle saisit encore des mots entrecoupés: —Fini... fini... rien à faire. —Il y a toujours à faire, mon pauvre ami; quand tout est fini, on recommence! Le pire, vois-tu, est de s'abandonner soi-même: c'est là le seul mal sans remède. Mais nous sommes deux, et moi je ne t'abandonnerai pas. Aie confiance en moi, je t'en prie. Parle-moi, pour que je puisse t'aider. Laurent, mon mari...

(à suivre)

FEUILLETON DU DEVOIR

"L'Indestructible Chaine"

Par MARIE LE MIÈRE

(suite)

Presque aussitôt, Denise arriva; la pâleur mortelle de la jeune femme, qui ne s'était pas couchée, accentua encore, chez le visiteur, la sensation de drame... Que se passait-il dans cette maison?

—Pourrais-je immédiatement voir votre mari, madame? fil-il, après avoir salué avec respect. — Une expression d'égarement traversa, rapide, les grands yeux cerclés.

traiter ensemble une question importante et qui ne souffre pas de retard.

La femme de Laurent poussa la porte du salon, en murmurant: —Je vais le prévenir...

—Non, ne le dérangez pas: j'irai le trouver chez lui, si vous le permettez.

Frissonnante, l'esprit à la dérive, Mme Fontane comprenait cependant l'impossibilité de retenir cet homme dont la démarche, l'air sombre, l'allure déterminée, l'empêchaient d'une véritable terreur. Déjà l'imposant vieillard, guidé par elle, stationnait devant le cabinet de travail où s'était enfoncé Laurent. Il frappait deux coups secs; il appelait d'une voix brève: —Monsieur Fontane?

Rien ne bougea d'abord; mais

—Monsieur, prononça-t-il froidement, vous savez ce qui m'amène. Des lèvres de Fontane s'échappa un bégaiement pitoyable. —Moi... monsieur? Mais non... Je... —Vous n'auriez pas une lettre pour moi? —Quelle lettre?

Il suait la peur, tout en lui le trahissait, et le courage de l'aveu lui manquait. Un ressaut de dégoût souleva le cœur du vieillard: l'individu lui apparaissait trop veule et trop indigne.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre, hier, à Montréal, ont été de 342 colis, comparativement à 1252 colis, le même jour la semaine dernière et à 392 colis, le jour correspondant, l'an dernier.

LES ENCHERES RURALES

A l'enchère du Comptoir Mercantile, les quantités suivantes ont été offertes, sans trouver preneur: Beurre:— 200 btes, pasteurisé, des Cantons de l'Est, d. 37; off. 36; 250 boîtes pasteurisées, de la Saskatchewan, d. 38 1-4; off. 37; Fromage:— 500 meules, Belleville-Brockville, blanc, d. 16 7-8; off. 16 1-2; 300 meules, Belleville, coloré, d. 16 1-2.

LES PRIX DU MARCHÉ

La Coopérative Centrale des Agriculteurs de la province de Québec nous fournit les prix suivants: Beurre:— Pasteurisé, 36 5-16; no 1, 35 9-16; no 2, 34 1-2. Fromage:— Blanc: spécial, 16 1-2; no 1, 16 1-4; no 2, 15 1-2. Coloré: Spécial, 16 5-8; no 1, 16 3-4; no 2, 16 1-2.

LES PRIX DU MARCHÉ

En caniste de 1-2 ou 1 gallon impérial: no 1, \$1.05 gal.; no 2, \$1.50; no 3, \$1.30. En barils (non retournables) de 5 gallons ou plus: no 1, \$1.45 gal.; no 2, \$1.30; no 3, \$1.10. Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. En canistres et barils (retournable) 6 gallons et plus: no 1, \$1.40 gal.; no 2, \$1.25; no 3, \$1.05.

Sucre d'érable

No 1, pains de 1 livre, 15c; no 2, 14c; no 1 gros pains, la livre 13c; no 2, 12c; no 3, 10 1-2c.

Miel

Blanc, no 1, 12c; no 2, 10 1-2c; no 3, 8c; ambré no 1, 9 1-2c; no 2, 8 1-2c; brun, no 1, 8c; no 2, 7c; no 3, 6c.

Fèves

Blanches no 1 (triées à la main), la livre, 6c; no 2, 5c.

Pois

Pois, la livre, 6c. Les bons pois cuisants sont toujours très demandés. Inutile d'expédier des pois qui sont difficiles à cuire.

Laitne

Lavée, no 1, la livre, 27c; no 2, 23c; no 3, 18c. Non lavée, no 1, 17c; no 2, 14c; no 3, 11c; rejetée, 8c.

Volailles vivantes

Poules, no 1, 28c; no 2, 25c; no 3, 22c. Coqs, 17c.

Pigeons

Le couple, 40c.

Lapins

Le couple, suivant la grosseur, 75c à \$1.25.

Poulets du printemps

Extra doux 37c; choix, 35c; no 1, 33c; no 2, 28c; no 3, 27c.

Agneaux et moutons

Agneau d'un an abattu: Choix, 19c; no 1, 18c; no 2, 16c; no 3, 12 1-2. Moutons d'un an abattus: no 1, 13c; no 2, 11c; no 3, 9c. Vieux moutons abattus pesant moins de 60 livres, no 1, 9c; no 2, 8c; no 3, 7c.

Veaux abattus

Engraisés au lait: Choix, 11c; no 1, 10c; no 2, 9c; no 3, 7 1-2c.

Porcs abattus (frais)

No 1, 90 à 140 livres, 18 1-2c; no 2, 141 à 175 livres, 17 1-2c; no 3, 176 à 225 livres, 16 1-2c.

Peaux

Peaux de boeufs (moins de 47 livres) 10c la livre; (plus de 47 liv.), 8c; peaux de taureaux pesantes, 8c; peaux de moutons, de 40 à 75 chacune; peaux de veaux de champs, 8 1-2c; peaux de veaux de lait, 13 à 17c; peaux de chevaux, \$2.0 à \$2.50 chacune, suivant grandeur.

Animaux vivants

(Vendus par chars seulement) Bouvillons: extra choix, la liv., 4c; choix, 7 1-4c; no 1, 6 1-4c; no 2, 4 3-4c; no 3, 4c; no 4, 3c.

LA FORTUNE A LA PORTEE DE TOUS

Est un petit livret que chacun a intérêt à lire, il indique une route facile à suivre et qui conduit d'abord à l'indépendance, puis à la richesse.

BRYANT BROTHERS

LIMITED Agents de change près la Bourse aux Mines. 84-90, rue Saint-François-Xavier Montréal

LA MATINÉE A LA BOURSE

Les courtiers ont établi un record au cours de la matinée, alors qu'ils ont moussé les valeurs préférentielles de l'Asbestos, au point de leur donner une hausse sensible de six points. L'Asbestos a atteint facilement 90, dans le comptant de parts privilégiées, et 67, dans celui des actions communes. On ne peut connaître le mobile de ceux qui s'arrachent les valeurs de l'Asbestos, si ce n'est que les affaires de la compagnie ont grandement bénéficié de la reprise des constructions.

CA ET LA

La Cie Republic Iron and Steel a fait de meilleures affaires, au cours du dernier quart de l'année se terminant le 30 juin, avec un profit net de \$86,382, soit 34 sous par part, contre le déficit de \$712,082, pour le premier quart de l'année.

LES ENCHERES RURALES

L'International Paper de New-York élèvera probablement de \$5, la tonne le prix du papier à journal dans le renouvellement des contrats, ce qui portera le prix à \$80 la tonne. Récemment la même compagnie avait haussé le prix de \$5 également. Ses usines fonctionnent à plein rendement et fournissent plus de 1300 tonnes.

LES ENCHERES RURALES

Le bilan consolidé des compagnies Superior Oil Corporation et The Old Dominion Transportation accuse un déficit de \$225,533 pour le premier trimestre de l'année, contre un déficit de \$50,000 pour le même trimestre de 1921.

LES ENCHERES RURALES

La compagnie Marconi annonce un nouveau dividende de 5 pour cent ce qui porte à 10 pour cent le dividende annuel. Ses revenus se sont élevés à 1,984,460 livres sterling et ses profits nets à 118,043 livres.

LES ENCHERES RURALES

Les gouverneurs de la Bourse de Montréal ont annoncé que les actions de la Goodyear Tire and Rubber Co., of Canada Ltd., seraient inscrites en Bourse locale à partir du 24 juillet.

LES ENCHERES RURALES

Ces actions sont au nombre de 45,000. Ce sont des titres de priorité à dividende cumulé de 7 p. c. La valeur au pair est de \$100. Le capital autorisé est de \$15,000,000, dont \$4,500,000 ont été émis. L'abréviation du ticker sera G.T.

LES ENCHERES RURALES

Les recettes du Grand-Tronc pour la semaine terminée le 14 juillet ont été de \$2,167,649, comparativement à \$1,998,504, pour la période correspondante de l'année dernière. L'augmentation est de \$169,145.

M. Beaudry Leman

M. Beaudry Leman, gérant de la Banque d'Hochelaga, a été nommé directeur de la Shawinigan Water and Power Co., dans le remplacement de M. R. Kay Marshall, de Londres, Angleterre, qui vient de prendre sa retraite.

Cours du change

Table with exchange rates for various locations including London, Paris, Brussels, Geneva, Berlin, Vienna, Rome, and New York.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

LES ENCHERES RURALES

Papier à 60 jours 441 445.50 Papier à demande 445 449.50 Par câble s-martin 445.50 450 Cours du change new-yorkais :

CITÉ DE SHERBROOKE Obligations 5% Emission: 1er juin 1921 Echéance: 1er juin 1931 Coupures de \$1000 seulement. Sherbrooke est située à cent milles environ au sud-est de Montréal...

PLACEMENTS DE JUILLET 1922 NOUS OFFRONS. SUJETTES A VENTE PREALABLE, LES OBLIGATIONS SUIVANTES: PUISSANCE DU CANADA, VILLE DE PARIS, COM. SCOLAIRE WHITTON-SUD, etc.

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE. ZENE DUPONT, J.W. SIMARD, 16 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.



Le Pays d'Évangéline

Un endroit idéal pour passer des vacances d'été. L'atmosphère y est purifiée par les effluves salins de la mer. Toutes sortes de reliques d'un autre âge rappellent les épisodes tragiques ou glorieuses de l'histoire de l'Acadie.

Le Pacifique Canadien

Pour plus amples renseignements, s'adresser à BUREAUX DES BILLETS: 141-145, rue Saint-Jacques, Tél. Main 5125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount et Mile-End.

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMÉS

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité: CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

Tram Power: Offre, 20. South Can. Power: Offre, 34; dem, 33%. Sng. com.: Offre, 15; dem, 14. Banque Provinciale: Offre, 19. N. R. com.: Dem, 1.10; ventes, 25 à 1.10. Holly: Offre, 8.60. Front. com.: Dem, 50. Cuban Can. Sugar: Offre, 51; ventes, 50. Cosgrave: Offre, 6; dem, 31. Argon: Offre, 50. Cuban C. Sugar: Offre, 30; dem, 29. Sng. pd: Dem, 2. N. R. pd: Offre, 18; dem, 17.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE Normandin & DesRosiers Courtiers en Assurances 232 RUE ST-JACQUES

AVOCATS Archambault & Marcotte 30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L. AVOCAT Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest.

CARTIER & CARTIER AVOCATS Jacques, Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Endre: 45, Place d'Armes.

Arthur LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde et Coffin.

SALLUSTE LAVERY MAURICE DEMERS 2041 Hutchison Rockland 5178 1150 St-Hubert St-Louis 679

LAVERY & DEMERS AVOCATS ET PROCUREURS 19, St-Jacques MONTREAL

Victor Pager Arm. Cloutier PAGER & CLOUTIER AVOCATS.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS Tél. Main 5184 30 rue St-Jacques.

Anstole Vanier Guy Vanier VANIER & VANIER AVOCATS

NOTAIRE Heures de bureau: Tél. St-Louis 2143 1 à 5 p.m., 5 à 8 h.

HORACE H. LIPPÉ NOTAIRE 180 ST-JACQUES Main 3225

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES. A. Derome & Cie 30 N.-D.-DAME EST, Tél. M. 4679

COURTIERS EN IMMEUBLES A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques, chambre 10.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES. A. Derome & Cie 30 N.-D.-DAME EST, Tél. M. 4679

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers de cadres, moutures, miroirs, importateurs de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.

PHOTOGRAPHE ATELIER J. H. THIMINEUR Prix spéciaux pour les membres du clergé et les institutions religieuses.

raient été remerciés de leurs services en vertu du mot d'ordre de M. Hanna: "pas de politique," alors qu'ils étaient à l'emploi du chemin de fer Canadien National, et c'est pourquoi M. Bayley vient d'interceder pour eux auprès du premier ministre fédéral.

Infirmières diplômées Le lundi, 24 juillet à onze heures de l'avant-midi, à l'hôpital Notre-Dame, on donnera des diplômes d'infirmières aux demoiselles Albertine Léonard et Yvonne Arsenault. La cérémonie sera intime. Les médecins de l'institution se font les seuls invités.

M. l'abbé Ernest Beauchamp L'Assomption, 20. — M. l'abbé Ernest Beauchamp vient d'être nommé directeur du collège de l'Assomption, en remplacement de l'abbé Joseph Chevalier.

Chez les zouaves Le tirage organisé par les zouaves de St-Pierre, 2e compagnie, 2e bataillon, aura lieu mercredi soir, le 26 courant, à 9 heures à leur salle, 218 rue Panet.

Dr J.M.E. PREVOST Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.

DENTISTE L'ARCHEVEQUE 468, PARC LAFONTAINE Pyorrhée et genèves saignantes guéries par traitements électriques.

ALPHONSE L. PHANEUF OPTICIEN-OPTOMETRISTE 355, rue Saint-Denis Près de la rue Ontario MONTREAL

J.-N. CHARBONNEAU Cours et leçons particulières de piano, d'harmonica et de pose de voix. Préparation aux examens de musique et au concert.

JOS. BONHOMME, Limitée AUTOMOBILES FORD Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.

LA VIE SPORTIVE

Le capitaine Arthur Maranda conserve le titre de champion

Notre policier-athlète remporte les honneurs du tournoi de l'Association Athlétique de la Police de Montréal, hier après-midi, au terrain du M. A. A. A. — Un record est établi par Boyd, de Toronto — La fête se termine par un banquet — Résultat des épreuves.

Le vingt-septième tournoi annuel de l'association athlétique de la Police de Montréal a eu lieu hier après-midi au terrain du M.A.A.A., à Westmount, alors que près de dix mille personnes ont été témoins des épreuves inscrites au programme. Cette fête sportive a remporté un succès complet et les officiers de notre association méritent nos félicitations. Les honneurs de la journée ont de nouveau été remportés par notre athlète local, le capitaine Arthur Maranda, qui a décroché quatre premiers prix, lui donnant un total de douze points. Ed McLaughlin, d'Ottawa, s'est classé deuxième, tandis que Lajoie et Dumphy, de Montréal, se sont mis sur un pied d'égalité pour la troisième place.

Au cours de l'après-midi un nouveau record a été établi pour le lancement du poids de 56 livres en hauteur alors que Boyd, de Toronto, a lancé ce poids à 16 pieds, battant l'ancien record par deux pouces. Chamailard, de la police de Montréal s'est fort distingué tout particulièrement dans la voltige à la perche qu'il remporta facilement, avec un record de 9.3 pieds. La course à relais de deux milles n'a certes pas manqué d'intérêt. Elle fut remportée par les équipiers du C.P.R.A.A.A.

Ces derniers reçurent des mains du chef Pierre Bélanger, président du tournoi, trois magnifiques coupes, en récompense de leur succès. Le chef présenta aussi au capitaine Maranda une superbe coupe en argent, emblème du championnat pour la course avec obstacles, dernière épreuve du tournoi.

Le capitaine Maranda et plusieurs athlètes de Montréal participèrent au tournoi de Toronto qui aura lieu le 6 août prochain. La fête d'hier après-midi fut dignement couronnée par un superbe banquet offert hier soir par l'A.A.A. de la police de Montréal, au Vieux-Québec.

Le banquet fut présidé par l'inspecteur Robert, président de l'Association Athlétique de la Police de Montréal. Les épreuves à l'affiche ont donné les résultats suivants: Course de 100 verges: 1. R. Dodds, Toronto; 2. B.-D. Dumphy, Montréal; 3. C. Lajoie, Montréal. Temps, 11 1/3 sec.

Lancer le poids de 16 livres. 1. L.-A. Baker, Toronto; 2. A. Stewart, Toronto; 3. E. Day, Montréal. Distance, 39 pds, 7 pcs.

Saut en longueur, sans élan. 1. A. Maranda, Montréal; 2. Ed. McLaughlin, Ottawa; 3. A. Albert, Montréal. Distance, 9 pds, 9 pcs.

Course de 100 verges, en sac. — H. Lecours, qui était inscrit pour le lancement du javelot, se classa premier. Six événements composent le programme chaque semaine, comprenant de la course, des sauts, lancement du poids, du disque, du javelot, etc.

L'organisation de ces réunions athlétiques fait honneur aux officiers de la grande association anglaise, et les athlètes n'ont que des félicitations à offrir pour l'accueil tout à fait sportif qui leur est témoigné. Voici quel sera le programme de ce soir: 150 verges; 2 milles; lancement du poids de 35 livres; 650 verges; 3 sauts; 1 mille à relais.

Le National a inscrit ses athlètes dans chacun de ces événements. Nul doute qu'ils sauront représenter dignement l'Association. "On a un bon club, nous déclarait un joueur du National, mais ça ne veut pas dire qu'on doit être obligé de triompher de notre adversaire, de l'arbitre, et du public, pour gagner la partie." Les joueurs du National ne demandent pas de faveur et n'en ont pas besoin. Ce qu'ils désirent, c'est d'être traité avec justice, et nous espérons que le président Maurice Forget nous donnera raison. Nous avons essayé de communiquer avec M. Forget, ce matin, sans pouvoir l'atteindre.

Nous tiendrons les amateurs de crosse au courant de sa décision. Le Royals gagnent deux parties hier Ottawa, 20. — Le club Montréal a remporté les honneurs du programme double donné ici, hier, dans la Ligue de l'Est du Canada. Les visiteurs ont gagné les deux parties au programme, la première par 4 à 0 et la deuxième par 4 à 3.

1. J. Lortie, Montréal; 2. L. Pinet, Montréal; 3. A. Robillard, Montréal. Lancer le disque. — 1. A. Stewart, Toronto; 2. E. Day, Montréal; 3. W. Holmes, Toronto. Distance, 113 pds, 3 pcs.

Saut en hauteur, avec élan. — 1. W. Hutchison, Toronto; 2. Ed. McLaughlin, Ottawa; 3. L. Pinet, Montréal. Hauteur, 5 pds, 4 pcs.

Course de 220 verges. — 1. B.-D. Dumphy, Montréal; 2. E. Lajoie, Montréal; 3. R. Dodds, Toronto. Temps, 24 1-5 sec.

Bataille d'oreillers, vainqueurs, E. Lajoie, Montréal; J. Turcotte, Montréal; A. Boulanger, Montréal; J.-C. Lamailard, Montréal; E. Day, Montréal.

Lancer le poids de 16 livres. — 1. Crawley, Toronto; 2. W. Holmes, Toronto; 3. W. Frenette, Montréal. Distance, 125 pds.

Saut en longueur, avec élan. — 1. A. Maranda, Montréal; 2. Ed. McLaughlin, Ottawa; 3. A. Boulanger, Montréal. Distance, 21 pds.

Course de 100 verges pour journaliers. — 1. H. Lapiere. Course de 440 verges. — 1. E. Lajoie, Montréal; 2. R. Dodds, Toronto.

3. — B.-D. Humphy, Montréal, temps, 54 4-5 secondes. Lancer le poids de 56 livres, en longueur. — 1. W. Frenette, Montréal; 2. — J. Boyd, Toronto; 3. — W. Holmes, Toronto. Distance, 29 1/2 pieds.

Trois sauts avec élan. 1. — A. Maranda, Montréal; 2. — E. McLaughlin, Ottawa; 3. — J.-A. Baker, Toronto. Distance, 43 pds 1 pc. 100 verges en uniforme. 1. — Constables Boisseau, 2. — Caron, 3. — Filiatrault.

Lancer le poids de 56 livres en hauteur. 1. — J. Boyd, Toronto; 2. — W. Frenette, Montréal; 3. — W. Holmes, Toronto. Hauteur, 16 pds. Nouveau record. 880 verges. 1. — E. Martineau, Montréal; 2. — W.-J. McCarroll, Toronto; 3. — E. Lajoie, Montréal. Temps, 2.10 3-5 mins.

Voltige à la perche. 1. — J. Chamailard, Montréal; 2. — A. Boulanger, Montréal; 3. — Ed. McLaughlin, Ottawa. Hauteur, 9 pds 3 pcs.

100 verges pour officiers de police de 20 ans et plus de service. 1. — Inspecteur Guthrie, Toronto. Temps, 14 secondes.

Lancer la perche. 1. — W. McLarty, Toronto; 2. — A. Stewart, Toronto; 3. — E. Day, Montréal. Distance, 43 pds 3 pcs.

100 verges avec obstacles. 1. — A. Maranda, Montréal; 2. — L. Pinet, Montréal; 3. — B.-D. Dumphy, Montréal. Temps, 16 4-5 secondes. Course des échevins, 100 verges. Vainqueur, échevin A. Mongeon.

Assume, 113, Chappelle. American Eagle, 106, Hinchy. Herron, 112, Boyle. Allah, 109, Connors. Lee Enfield, 112, Eames. Frane Tireur, 112, Taylor. Springvale, 104, Boganowski. Temps 1.14 1-5. Pari de \$2.00 sur Assume a rapporté \$14.60 en premier, \$7.25 en deuxième et \$3.80 en troisième. American Eagle, \$4.00 en deuxième et \$2.75 en troisième. Herron, \$2.70 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 mille 10 verges. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450. Ballotear, 110, Hinchy. Ghefa, 104, Hunt. Paula, 106, Atkinson. Duke Ruff, 109, Wida. Amaze, 104, Taylor. Sheba, 95, Thomas. Smart Money, 107, Eames. Temps 1.46. Pari de \$2.00 sur Ballot Car a rapporté \$14.70 en premier, \$5.50 en deuxième et \$3.50 en troisième. Ghefa, \$7.30 en deuxième et \$4.55 en troisième. Paula V, \$5.35 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Huntress, 111, Taylor. Last Chance, 108, Eames. Bacchanalian, 105, Atkinson. Ramona II, 110, Wida. Breatling, 108, Hinchy. Neenah, 108, Connors. Pittsburg, 105, Poirier. Little Gink, 102, Banks. Uranium, 102, Gross. Parole, 109, Kennedy. Temps 1.14 3-5. Pari de \$2.00 sur

Welsh et Duplessis. HONNEURS PARTAGES Trois-Rivières, 20. — Le club local s'est partagé les honneurs avec Valleyfield dans les séries de la Ligue de l'Est du Canada. Le club local a gagné la première partie par 3 à 2 dans une lutte qui a duré dix manches et dans la deuxième joue les visiteurs ont triomphé par 3 à 1.

LA RÉUNION DE KING EDWARD

Près de deux mille personnes ont été témoins des épreuves disputées hier après-midi à la piste Mont-Royal et les amateurs du sport des Rois qui ont risqué leur argent sur les chances des favoris n'ont pas fait fortune car deux premiers choix seulement sont passés en tête sous le fil. Les honneurs de la journée furent partagés entre le second choix et les négligés. La principale épreuve au programme était le handicap Rockland; cette course a donné lieu à une lutte contestée. Assume a remporté les honneurs de cette classique avec American Eagle comme deuxième et Herron troisième. Les épreuves ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Military Girl, 112, Hinchy. Hush, 108, Eames. Dinty Moore, 112, Taylor. Two Eyes, 117, Doyle. Draftsman, 111, Chappelle. Humphy, 114, Thomas. High Olympic, Bonham. Canteen Girl, 107, Hunt. Maybridge, 112, Wida. Sandal, 102, Banks. Portlight, 102, Connors. John J. Riley, 110, Kennedy. Temps 1.03. Piste rapide, Pari de \$2.00 sur Military Girl a rapporté \$3.95 en premier, \$3.05 en deuxième et \$2.60 en troisième. Hush, \$5.60 en deuxième et \$3.20 en troisième. Dinty Moore \$4.50 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450. Joe S., 110, Hunt. Captain B, 109, Boyle. Assyrian Queen, 108, Collins. Chantour, 107, Taylor. Puff Ball, 102, Doyle. Lady Binmore, 106, Atkinson. Dorianne, 105, Fulton. Waac, 102, Thomas. Ragged Robin, 95, Gross. Hip O'Green, 98, Eames. Pam Lawrence, 109, Connors. Indian Prince, 104. Temps 1.02 1-5. Pari de \$2.00 sur Joe S., a rapporté \$11.20 en premier, \$5.75 en deuxième et \$3.50 en troisième. Captain B, \$11.35 en deuxième et \$5.40 en troisième. Assyrian Queen \$3.30 en troisième.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Pepper Tea, 109, Hinchy. Al, 111, Eames. Joyce Hofman, 108, Taylor. Briarcliff, 107, Boganowski. Vanity Dresser, 99, Thomas. Last GtGrl, 106, Atkinson. Midnight Stories, 101, Poirier. Temps 1.14 1-5. Pari de \$2.00 sur Pepper Tea a rapporté \$41.15 en premier, \$2.95 en deuxième et \$2.30 en troisième. Al, \$3.10 en deuxième et \$2.35 en troisième. Joyce Hoffman, \$2.40 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Jacquerie, 94, Thomas. Smiling Through, 109, Hinchy. Sheka, 109, Boyle. Navajo, 111, Taylor. Ola E, 106, Atkinson. Dan Dinan, 112, Simmons. Bonna A, 105, Dove. China, 106, Ferguson. Tommie C, 111, Kennedy. x. Skirt Dance, 111, Chappelle. Tag Day, 98, Bonham. Penjandrum, 103, Boganowski. Temps, 1.15 2-5. Pari de \$2.00 sur Jacquerie a rapporté \$20.45 en premier, \$8.45 en deuxième et \$4.35 en troisième. Smiling Through \$5.45 en deuxième et \$3.30 en troisième. Sheka, \$3.20 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$700. 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur \$540. Assume, 113, Chappelle. American Eagle, 106, Hinchy. Herron, 112, Boyle. Allah, 109, Connors. Lee Enfield, 112, Eames. Frane Tireur, 112, Taylor. Springvale, 104, Boganowski. Temps 1.14 1-5. Pari de \$2.00 sur Assume a rapporté \$14.60 en premier, \$7.25 en deuxième et \$3.80 en troisième. American Eagle, \$4.00 en deuxième et \$2.75 en troisième. Herron, \$2.70 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 mille 10 verges. Bourse \$600. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$450. Ballotear, 110, Hinchy. Ghefa, 104, Hunt. Paula, 106, Atkinson. Duke Ruff, 109, Wida. Amaze, 104, Taylor. Sheba, 95, Thomas. Smart Money, 107, Eames. Temps 1.46. Pari de \$2.00 sur Ballot Car a rapporté \$14.70 en premier, \$5.50 en deuxième et \$3.50 en troisième. Ghefa, \$7.30 en deuxième et \$4.55 en troisième. Paula V, \$5.35 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400. Huntress, 111, Taylor. Last Chance, 108, Eames. Bacchanalian, 105, Atkinson. Ramona II, 110, Wida. Breatling, 108, Hinchy. Neenah, 108, Connors. Pittsburg, 105, Poirier. Little Gink, 102, Banks. Uranium, 102, Gross. Parole, 109, Kennedy. Temps 1.14 3-5. Pari de \$2.00 sur

Huntress a rapporté \$7.95 en premier, \$4.20 en deuxième et \$3.45 en troisième. Last Chance, \$5.95 en deuxième et \$4.00 en troisième. Bacchanalian, \$5.00 en troisième.

Les parties dans les grandes ligues Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale ont donné les résultats suivants: AMERICAINE A Washington — Cleveland . . . 020010100—4 7 0 Washington . . . 00001000—1 6 2 Covelskie et O'Neill; Briheart, Francis et Gharrity. A New-York — Detroit . . . 100130000—5 10 1 Philadelphia . . . 100000000—1 10 2 Pillette et Woodalt; S. Jones, Murray et Schang. A Boston — Chicago . . . 000510020—8 13 0 Boston . . . 000000000—0 7 1 Leverette et Schalk; Ferguson et Ruel. A Philadelphie — St-Louis . . . 100100001—3 9 0 Philadelphie . . . 0000204x—6 12 2 Shocker et Severeid; Pittig et Perkins.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C. New-York . . . 50 37 .575 Chicago . . . 46 41 .529 Detroit . . . 45 43 .517 Cleveland . . . 44 44 .506 Washington . . . 40 44 .477 Philadelphie . . . 35 47 .427 Boston . . . 36 51 .414 NATIONALE A Cincinnati — New-York . . . 020010110—5 9 0 Cincinnati . . . 000100001—2 10 2 Nehf et Snpder; Luke, Markle et Hargrave. A Chicago — Brooklyn . . . 320000100—6 10 4 Chicago . . . 13100300x—8 11 0 Cadore, Smith, Mammaux, Decatur et Deberry; Cheeves, Osborn et O'Farrell. A Pittsburg — Philadelphie . . . 000000000—0 6 0 Pittsburg . . . 00001100x—2 8 1 Hubbell, G. Smith et Henline; Cooper et Gooch. A St-Louis — Boston . . . 011000040—6 10 2 St-Louis . . . 100003003—7 9 2 Miller et O'Neill; Haines, North et Ainsmith, Clemons.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C. New-York . . . 51 31 .622 St-Louis . . . 54 35 .607 Chicago . . . 46 40 .535 Cincinnati . . . 46 44 .523 Brooklyn . . . 42 44 .488 Pittsburg . . . 40 41 .476 Philadelphie . . . 31 50 .383 Boston . . . 29 53 .354 INTERNATIONALE A Syracuse — Première partie. Newark . . . 000030100—4 10 1 Syracuse . . . 000010000—1 7 1 Knusch et Devine, Schulz, Sell et Neibergall. Deuxième partie. Newark . . . 002000002—4 8 2 Syracuse . . . 342030110—14 17 2 Barnes, Jackson et Devine, Scheck; Dubuc et Vick. A Rochester — Jersey-City . . . 030020020—7 12 1 Rochester . . . 000000110—2 6 4 Metvier et Egan; Allen, Cox et Sandberg. A Buffalo — Reading . . . 000200202—6 13 6 Buffalo . . . 01001401x—7 7 1 Gordonier et Tragressor; McCabe et Bengough. A Toronto — Baltimore . . . 10000000001—2 9 0 Toronto . . . 00001000000—1 7 2 Bentley et McAvoy; Thompson et Fisher.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C. Baltimore . . . 66 23 .742 Rochester . . . 56 37 .602 Jersey-City . . . 52 39 .571 Buffalo . . . 49 43 .533

Toronto . . . 44 47 .484 Reading . . . 38 53 .418 Syracuse . . . 35 59 .372 Newark . . . 24 65 .270

Le Joliette à St-Jérôme Joliette, 20. — Une joute excessivement importante, pour le championnat amateur et indépendant de la province, aura lieu, dimanche prochain à St-Jérôme, alors que le Joliette rencontrera le Jérôme, dans la première d'une série de trois parties. L'équipe des deux équipes en présence n'est plus à faire, puisque toutes deux, jusqu'aujourd'hui, sont sorties victorieuses des clubs les plus en vue dans les cercles du baseball provincial. Mis en parallèle, les porte-couleurs du Joliette, comme ceux du St-Jérôme, sont d'une habileté merveilleuse, et il n'est pas facile de trouver leurs supérieurs dans chacune des positions qu'ils remplissent avec tant d'éclat.

Il sera particulièrement intéressant de voir les deux sensationnels qui se livreront les deux fameux lanceurs de couleur Peerless Green et Bob Buller. Green est actuellement au meilleur de ses ressources, et Buller est également un peu là. Le Dr Gauthier a une confiance excessive dans l'adresse de ses rudes frappeurs et ceux-ci se promettent bien de faire honneur à leur digne et distingué capitaine, M. Clark, du Jérôme, s'attendant aussi à un brillant rendement de la part de ses protégés. Le Joliette se rendra à St-Jérôme par train d'excursion spécial. L'Union Musicale et plusieurs centaines de joyeux partisans accompagneront l'équipe locale. Nous sommes assurés que l'ordre le plus parfait marquera cette grande journée de sport pour les deux jolies villes du nord. Les joueurs obtiendront justice et le public sera traité avec courtoisie. La partie de retour aura lieu à Joliette, le 13 août, MM. Lefebvre et Laporte officieront comme arbitres de cette série.

Le Joliette à St-Jérôme Joliette, 20. — Une joute excessivement importante, pour le championnat amateur et indépendant de la province, aura lieu, dimanche prochain à St-Jérôme, alors que le Joliette rencontrera le Jérôme, dans la première d'une série de trois parties. L'équipe des deux équipes en présence n'est plus à faire, puisque toutes deux, jusqu'aujourd'hui, sont sorties victorieuses des clubs les plus en vue dans les cercles du baseball provincial. Mis en parallèle, les porte-couleurs du Joliette, comme ceux du St-Jérôme, sont d'une habileté merveilleuse, et il n'est pas facile de trouver leurs supérieurs dans chacune des positions qu'ils remplissent avec tant d'éclat.

Le Joliette à St-Jérôme Joliette, 20. — Une joute excessivement importante, pour le championnat amateur et indépendant de la province, aura lieu, dimanche prochain à St-Jérôme, alors que le Joliette rencontrera le Jérôme, dans la première d'une série de trois parties. L'équipe des deux équipes en présence n'est plus à faire, puisque toutes deux, jusqu'aujourd'hui, sont sorties victorieuses des clubs les plus en vue dans les cercles du baseball provincial. Mis en parallèle, les porte-couleurs du Joliette, comme ceux du St-Jérôme, sont d'une habileté merveilleuse, et il n'est pas facile de trouver leurs supérieurs dans chacune des positions qu'ils remplissent avec tant d'éclat.

Il sera particulièrement intéressant de voir les deux sensationnels qui se livreront les deux fameux lanceurs de couleur Peerless Green et Bob Buller. Green est actuellement au meilleur de ses ressources, et Buller est également un peu là. Le Dr Gauthier a une confiance excessive dans l'adresse de ses rudes frappeurs et ceux-ci se promettent bien de faire honneur à leur digne et distingué capitaine, M. Clark, du Jérôme, s'attendant aussi à un brillant rendement de la part de ses protégés. Le Joliette se rendra à St-Jérôme par train d'excursion spécial. L'Union Musicale et plusieurs centaines de joyeux partisans accompagneront l'équipe locale. Nous sommes assurés que l'ordre le plus parfait marquera cette grande journée de sport pour les deux jolies villes du nord. Les joueurs obtiendront justice et le public sera traité avec courtoisie. La partie de retour aura lieu à Joliette, le 13 août, MM. Lefebvre et Laporte officieront comme arbitres de cette série.

Il sera particulièrement intéressant de voir les deux sensationnels qui se livreront les deux fameux lanceurs de couleur Peerless Green et Bob Buller. Green est actuellement au meilleur de ses ressources, et Buller est également un peu là. Le Dr Gauthier a une confiance excessive dans l'adresse de ses rudes frappeurs et ceux-ci se promettent bien de faire honneur à leur digne et distingué capitaine, M. Clark, du Jérôme, s'attendant aussi à un brillant rendement de la part de ses protégés. Le Joliette se rendra à St-Jérôme par train d'excursion spécial. L'Union Musicale et plusieurs centaines de joyeux partisans accompagneront l'équipe locale. Nous sommes assurés que l'ordre le plus parfait marquera cette grande journée de sport pour les deux jolies villes du nord. Les joueurs obtiendront justice et le public sera traité avec courtoisie. La partie de retour aura lieu à Joliette, le 13 août, MM. Lefebvre et Laporte officieront comme arbitres de cette série.

Il sera particulièrement intéressant de voir les deux sensationnels qui se livreront les deux fameux lanceurs de couleur Peerless Green et Bob Buller. Green est actuellement au meilleur de ses ressources, et Buller est également un peu là. Le Dr Gauthier a une confiance excessive dans l'adresse de ses rudes frappeurs et ceux-ci se promettent bien de faire honneur à leur digne et distingué capitaine, M. Clark, du Jérôme, s'attendant aussi à un brillant rendement de la part de ses protégés. Le Joliette se rendra à St-Jérôme par train d'excursion spécial. L'Union Musicale et plusieurs centaines de joyeux partisans accompagneront l'équipe locale. Nous sommes assurés que l'ordre le plus parfait marquera cette grande journée de sport pour les deux jolies villes du nord. Les joueurs obtiendront justice et le public sera traité avec courtoisie. La partie de retour aura lieu à Joliette, le 13 août, MM. Lefebvre et Laporte officieront comme arbitres de cette série.

LA PREUVE!

La seule épreuve réelle de la qualité de la gazoline se juge d'après les résultats que l'on en obtient en faisant usage.

GAZOLINE "IMPERIAL PREMIER"

prouvera sa supériorité si elle est soumise à tout essai raisonnable. Si c'est la force motrice, le démarrage rapide, ou la distance "au gallon", que vous recherchez, vous vous apercevrez que la Gazoline "Imperial Premier" est "tout bien considéré", l'essence idéale.

Prenez l'habitude d'en remplir votre réservoir à l'enseigne à la Boule Rouge.

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 7 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire. TROUVES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC.: A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARNETS PROFESSIONNELS tarif sur demande. AVIS LEGAUX: — 16 sous la ligne agate. SAISIES BRÈVE, DÉCLARATIONS, MESSAGES: — 30 sous par insertion. REMERCIEMENTS: — 60 sous. CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 45 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser M. Joliet Barber College, 55 St-Laurent.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS débutants. Suivez les cours. Jours et soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Courtoisie, 708 Hémiotiny Est. Tel. 2e 644.

SERRURIERS

E. TELLIER

Expert en réparations de gramophones, armoires, chaises, tournaux de toutes sortes, travail exécuté promptement, prix modéré, satisfaction garantie. 268, DORCHESTER EST. Près Saint-Denis.

ŒUFS ET VOLAILLES

Voici la saison d'incuber de votre porte. — Procurez-vous vos reproducteurs sans retard. — Le plus vite ils ornent votre troupeau est le mieux. Familiales avec vos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus variées et les plus intéressantes. 25 sous par poste. — Quantités de Cichets de toutes races, prix raisonnable. — Vingt-cinq cents extra. Choix Rock Barré, Foudé, ou plus de \$5.00 pièce. Canards Pekin, Roue, Muscovy foncé et blanc. — Le canard nuet, dindes brunes et hollandaises — Les Toulouses Embden, africaines. — Écrivez vos besoins. Nous ne considérons pas de commandes dérisoires, à moins d'être accompagnées de l'adresse pour réponse.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Deux tristes de la race Chester White de stock enregistrées mettront bas vers la mi-mars, \$50.00 pièce. — Extra belle vache Jersey de choix enregistrée, traite vachette, \$125.00 la présente. Extra bonne lactière. — Son veau, \$25.00. — Troupeau de Shorthorn de choix. — Chèvre de la race blanche de choix, \$25.00, avec enregistrément. — Pigeons, pintades. Écrivez vos besoins. — La Ferme Avicole Yamaska, St-Jérôme, Québec.

AUX MARCHANDS

Homme marié connaissant toute la province de Québec, lignes de chemin de fer, bateaux, compagnies d'express, etc., demande position. Écrire à casier 18, Le Devoir.

AUX PROPRIÉTAIRES

Homme marié pouvant fournir de bonnes références, pourra disposer beaucoup de temps pour s'occuper de la perception de vos loyers. Écrire à casier 17, Le Devoir.

REVÊTEMENTS D'INVENTION

35 années d'expérience. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. F. ARIOU & CARIGNON

AVIS

DEMANDE A été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission d'installer et vendre de la gazoline, ainsi qu'un réseau de stations-service sur le lot numéro cadastral 100, coin sud-ouest Mansfield et Burnside du quartier Saint-George. EDWARD AYLAWORD, 79, rue Milton, Montréal, 6 juillet 1922.

Une Combinaison Idéale de Tabacs de Choix!

Les meilleurs tabacs des pays ensoleillés du Sud, combinés avec nos meilleures variétés de tabac domestique: tel est le secret de l'excellence du tabac à fumer LONG TOM.

10 cts le paquet

Tabacs Domestique de Virginie

LONG TOM

Rock-Lit Tobacco Co. Limited, Québec

"Servez en CINQ!"

Avez-vous remarqué — Sur toutes les tables — Frontenac? Sur toutes les lèvres — Frontenac? Des milliers d'enthousiastes aiment cette vieille et fameuse Ale. Faites comme les autres.

L'étiquette à rechercher

Frontenac Export Ale

LES CHEMINOTS

Aucun espoir de règlement

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER AMERICAINS DECLARE QUE TOUTES LES DEMARCHES ONT ETE INUTILES

Chicago, 20. (S.P.A.) — Ben-W. Hooper, président de la commission des chemins de fer des Etats-Unis, a déclaré, hier soir, que tous les efforts pour faire cesser la grande grève qui règne parmi les employés des ateliers des compagnies ferroviaires ont échoué.

« Comme il semble impossible de concilier les vues des compagnies et de leurs hommes sur la question en litige, a ajouté M. Hooper, la commission elle-même ni aucun de ses membres ne font en ce moment d'autres démarches pour mener une entente entre les deux parties en cause. »

Les exécuteurs des chemins de fer par l'entremise du comité des présidents de l'Ouest, de l'information publique de l'association des exécutifs des chemins de fer, ont publié une déclaration, hier soir, corroborant la déclaration du président Hooper à l'effet qu'il n'y avait plus aucune conférence de paix et que la seule difficulté actuelle est la question de supériorité d'âge.

« Il n'y a plus aucune conférence actuellement pour le règlement de la grève des employés d'usines », dit le rapport de l'exécutif, le président Hooper du *Railway Board*, a tenu des conférences avec quelques exécutifs des chemins de fer, mais ces conférences n'ont abouti à aucun résultat et sont maintenant terminées.

DANS NEW-YORK
New-York, 20. — Déclarant que des usines de réparations des chemins de fer fonctionnent maintenant à 60 p.c. de la normale, John S. Walker, secrétaire du bureau d'information des chemins de fer de l'Est, a affirmé, hier, qu'en attendant que le district de l'Est soit concerné, la grève était terminée.

A PHILADELPHIE
Philadelphie, 20. — La cour fédérale de district a réservé, hier, sa décision sur l'injonction demandée par la Fraternité des Chemins de fer et des compagnies maritimes, et des mainteneurs de marchandises et des employés de messageries et de gares, pour empêcher le chemin de fer de Pensylvanie de mettre en vigueur l'échelle des salaires qui avait été acceptée mutuellement par les représentants des employés et les officiers de la compagnie. La nouvelle loi devait entrer en vigueur le 16.

En demandant l'ordre de la cour au chemin de fer de garder l'ancienne échelle des salaires, le juge Washington Logue, procureur de la Fraternité de chemin de fer, a allégué que le chemin de fer de Pensylvanie avait méprisé « sous prétexte tous les rapports » les décrets du tribunal ouvrier des chemins de fer.

Nominations judiciaires

MM. JOS. DEMERS ET THIBAUDEAU-RINFRET SONT NOMMES A LA COUR SUPERIEURE DE MONTREAL — MM. MARTIN EN SASKATCHEWAN ET M. A. GRAVEL A GRAVELBOURG
Ottawa, 20. (S.P.A.) — Quatre nouveaux juges viennent d'être nommés. Ce sont MM. Wm Martin, ancien premier ministre de la Saskatchewan, nommé à la Cour d'appel de la Saskatchewan; Alphonse Gravel, de Gravelbourg, magistrat du district, à Gravelbourg, Saskatchewan; Joseph Demers, et Thibaud-Rinfret, à la Cour supérieure de Montréal.

La nomination de M. Demers signifie qu'il y aura une élection partielle dans Saint-Jean et Iberville, le comté que le nouveau juge représentait à la Chambre des communes depuis 1906.

M. Jos Demers est député aux Communes, pour le comté de Ste-Anne et Iberville depuis 1906, année où il y eut élection partielle pour choisir un successeur à son frère, Louis-Philippe, nommé juge de la Cour supérieure.

IRLANDE

SEIZE AUTRES VICTIMES

LES JOURNEES DE SAMEDI ET DE DIMANCHE ONT ETE SANGLANTES — PLUSIEURS SOLDATS SONT RESTES SUR LE CARREAU.

Dublin, 20 (S.P.A.) — Tard, hier soir, on n'avait pas reçu de détails importants concernant les événements qui se passent actuellement à Limerick. Cependant, si on s'en rapporte à un citoyen de Limerick, qui est arrivé à Ballinasloe, la position des troupes de l'Etat libre était pleinement satisfaisante dimanche. Il y a eu de grosses batailles sur la fin de la semaine, a-t-il dit. Le nombre de personnes tuées dans la journée de samedi et de dimanche s'éleva à 16. Il y a eu aussi plusieurs personnes blessées. Parmi les morts, il y a eu trois civils et trois volontaires. Les troupes ont eu six hommes de leur garnison tués, suivant ce qu'a rapporté l'homme en question, il a été difficile de déterminer le nombre exact de leurs pertes. Une demoiselle McKenna a été tirée par une balle, elle était sur le toit d'une église. Quelques minutes plus tard cet irrégulier était tué à son tour.

Limerick n'a pas encore rétabli ses communications de télégraphie et de chemins de fer avec Dublin. Aussitôt que Limerick ne sera plus sous la direction des irréguliers, on croit que les forces du gouvernement feront un effort dans la direction de Cork. On n'a pas eu de nouveaux renseignements de Cork hier soir.

Des bandes de soldats irréguliers, qui se trouvent dans les districts nord et ouest de Limerick sont entourées sans pitié par les troupes de l'Etat libre. On rapporte qu'à Limerick un engagement de hommes pour les troupes nationales. On dit que plusieurs irréguliers quittent leurs compagnons pour se joindre aux troupes de l'Etat libre.

Le commandant général Brennan, à part de la direction des opérations militaires, est obligé de penser à nourrir les civils sans demeures de Limerick. Il s'est arrangé pour avoir les services d'un aéroplane pour le transport de la nourriture à Limerick jusqu'à ce que le service de chemin de fer soit rétabli.

La plupart des routes menant à Cork ont été converties en tranchées et minées par les troupes de l'armée irlandaise. Dans la ville, on s'est préparé à la défense au cas de l'arrivée des troupes régulières de l'Etat libre. On a abattu les murs des maisons pour servir de bastions aux mitrailleurs. On a placé des barrières dans les rues et on s'est installé dans toutes les positions stratégiques et dans les maisons.

Limerick est entièrement bouleversé et en réponse à des avertissements du maire, plusieurs civils ont fui la ville. Le rapport officiel publié à la fin de la semaine, qui réfère au combat de vendredi, est la dernière nouvelle exacte concernant Limerick. On considère la situation à Limerick, avec beaucoup d'anxiété. A Limerick, les troupes, qui sont en nombre considérable, se sont emparées de toutes les casernes.

Il est évident que les irréguliers ont l'intention d'agir avec vigueur, si l'on en croit les documents trouvés sur un prisonnier fait à Kilkenny. Les documents sont signés par un officier qui a le commandement de la brigade de Kilkenny. Ils réclament la démolition de toutes les casernes et la destruction des routes, des chemins de fer et des lignes télégraphiques.

Un convoi funèbre composé d'automobiles qui transportait le corps d'un volontaire tué dans le comté de Galway pour l'enterrer à Ippid a été pris en embuscade par des insurgés républicains qui firent leur apparition des deux côtés de la route suivie. Le commandant Rooney a été tué et huit soldats de l'armée nationale ont été faits prisonniers. La dépouille du commandant Rooney a été placée à côté du cercueil transportant le volontaire irlandais et déposé vers Galway. A l'arrivée dans cette ville, la foule terrifiée de ce spectacle entoura la voiture.

CHOSSES MUNICIPALES

Un exposé de leurs griefs

LES CITOYENS PEUVENT JUGER PAR EUX-MEMES DE LA JUSTESSE DES DEMANDES DE LA FEDERATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX — UN COMMUNIQUÉ

La Fédération des employés municipaux s'adresse au public pour lui exposer directement ses griefs. Elle demande justice et revendique son droit à l'existence, par le communiqué suivant: « La suite des nombreux commentaires publiés dans les journaux au sujet des différends qui existent actuellement entre l'administration municipale et les employés de la ville, commentaires sensés avoir été faits par différents personnages officiels qu'on ne nomme pas, la Fédération des employés municipaux croit devoir exposer les causes qui ont amené cette situation afin que le public soit à même de se former une opinion exacte sur ce qui est le véritable état de choses. »

Il a été déclaré que les employés n'ont pas de griefs sérieux. N'est-ce pas un grief sérieux pour les policiers, après avoir joué d'un jour de repos par quinze jours pendant trois ans, après avoir demandé pendant deux ans qu'il leur fut accordé un jour de repos par semaine, comme aux autres citoyens, de voir leur jour de repos par quinze jours supprimé sans qu'on leur donne de raisons?

N'est-ce pas un grief sérieux pour quelques policiers, pompiers et autres classes d'employés, après avoir été induits à espérer, même après avoir eu la promesse d'une augmentation de salaire pour cette année, selon la classification établie l'an dernier, de ne recevoir que le salaire de l'an dernier?

N'est-ce pas un grief sérieux pour les policiers, après avoir eu un conseil d'arbitrage établi par le Ministre des travaux publics et du travail, pour enquêter dans leurs différends avec la ville, de voir le Comité exécutif du conseil d'employer toutes sortes de subtilités légales pour empêcher ce conseil de procéder? N'est-ce pas un grief sérieux pour tous les employés de voir l'administration municipale négliger de constituer la commission du service municipal, que la Législature provinciale a, dans sa sagesse, inclus dans les derniers amendements à la charte de la ville, pour la protection du public et des employés?

Nous nous sommes souvent fait dire par quelques journaux que les employés municipaux ne devraient jamais déclarer de grève; qu'advenant le cas où ils ne seraient pas traités avec justice, ils n'auraient qu'à exposer leurs griefs au public qui verrait à ce que justice leur soit rendue. C'est ce que nous faisons depuis six mois, sans aucun résultat. Ou les corps publics et certains journaux ignorent nos communications, ou ils s'informent auprès des administrateurs municipaux afin de savoir quels sont nos griefs. Il leur est répondu que nous n'en avons pas et tout est réglé.

Dans le cas présent, nous nous bornons à demander que le conseil d'arbitrage établi pour enquêter dans les griefs des policiers puisse procéder, que la commission du service municipal soit établie, qu'il nous soit permis d'exposer et discuter nos autres griefs et, si aucun arrangement acceptable aux deux parties ne peut être trouvé, qu'il nous soit permis de les régler par l'arbitrage. Sûrement personne ne peut trouver l'objection sérieuse à cette requête, à moins qu'il ne soit vrai que l'administration municipale, en prenant l'attitude qu'elle a adoptée, n'ait d'autre chose en vue que la destruction de nos organisations. Qu'on nous permette ici une question: Comment pourrions-nous exposer nos griefs au public si nous n'étions pas organisés?

En dépit du fait que nos précédents appels au public n'ont produit aucun résultat, nous revenons à la charge et, en même temps, nous faisons la déclaration suivante: Il n'y a pas un groupe d'hommes plus ardemment désireux d'éviter une grève que le sont les officiers des diverses organisations d'employés municipaux. Ceci est démontré par notre conduite passée, par le nombre de mois pendant lesquels nous avons attendu un redressement de nos griefs et par les nombreux moyens par lesquels nous avons essayé d'obtenir justice sans en élever un conflit. Mais les officiers et les membres de ces organisations ont la ferme détermination d'obtenir justice, et on ne peut attendre qu'ils soient prêts à éviter une grève au prix de l'existence même de leurs organisations; les lois de notre pays donnent à tous les citoyens le droit de se former en association, par conséquent le droit de choisir la forme d'organisation qui convient le mieux à leurs besoins.

LA SALUBRITÉ DES TAVERNES
Le docteur Boucher félicite l'Association des commerçants licenciés de la campagne entreprise pour l'assainissement des débits de boisson. Il a adressé à M. Joseph Boyer, président de l'association, la lettre suivante: « La campagne que votre association a entreprise pour l'amélioration des conditions sanitaires des tavernes est des plus louables et mérite toute notre approbation. Votre coopération avec le service de santé aura pour effet de mettre ces établissements au point de vue hygiénique, dans un état qui donnera satisfaction au public. Actuellement, plusieurs propriétaires de tavernes semblent être peu soucieux de tenir leurs établisse-

LA NAVIGATION

Croisières de l'hiver prochain

LES AMATEURS DE TOURISME MARITIME SONGENT DEJA A LEURS VOYAGES DES TEMPS FROIDS. — LE SERVICE DES PAQUEBOTS.

Les amateurs de tourisme maritime commencent déjà à songer à leurs voyages de l'hiver prochain, nous disent les représentants de plusieurs compagnies de transport qui sont à préparer les itinéraires et à arrêter les dates de départ des ports intéressés pour cette période de l'année. On semble prévoir que les navires qui continueront d'effectuer leurs services réguliers aussi bien que ceux qui seront affectés aux croisières vers les Antilles et la mer Méditerranée seront très achalandés.

M. L.-S. Tobin, gérant du trafic des passagers de la ligne White-Star Dominion, déclarait tout récemment que sa compagnie reçoit tous les jours une foule de demandes de renseignements au sujet de ses services d'hiver, cependant que plusieurs voyageurs retiennent à l'avance leurs places pour les environs de la Noël. Le premier paquebot à destination de Liverpool, vers cette époque, sera le « Regina », qui partira de Portland, Etat de Maine, le 2 décembre prochain et le lendemain de Saint-Jean, Nouvelle-Ecosse. Un autre navire de la même compagnie, le « Megantic », partira également de Portland à destination de Liverpool le 9 décembre et le 10 de St-Jean.

Un troisième navire de la ligne White-Star Dominion, le « Canada », partira des mêmes ports les 15 et 16 décembre respectivement, qui arrivera à Liverpool le 23, soit à la veille précisément de la fête de la Noël. UN CONCERT PAR RADIO
Le mercredi 26 juillet courant un concert par radio aura lieu au club des marins catholiques, qui sera suivi d'une allocution sur les merveilles de cette invention par M. D.-P.-R. Coats, éditeur du « Canadian Wireless », et de divers autres amusements.

Tous les marins des navires dans le port ce jour-là seront invités à assister à ce concert. LES 3 NAVIRES DE GUERRE
Québec, 20. — Les trois navires de guerre appartenant à l'escadre anglaise du nord de l'Atlantique, le « Raleigh », le « Constance » et le « Calcutta », lesquels sont sous le commandement de l'amiral sir William C. Pakenham, sont partis de Québec hier.

Le « Raleigh », dit-on, se rendra directement à Baie St-Paul où il fera escale pendant quelques jours, le « Constance » à Gaspé et le « Calcutta » à Tadoussac. Ces navires repartiront ensuite pour Halifax où ils sont attendus lundi prochain, puis enfin à destination des Bermudes.

MOUVEMENTS DES NAVIRES
L'« Empress of Scotland », de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivé à Québec au cours de la matinée, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg. Ses passagers étaient au nombre de 144 en première classe, de 111 en deuxième et de 226 en troisième.

Le « Montcalm », de la même compagnie, est attendu à Québec vers les 5 heures demain soir et le samedi avant-midi à Montréal, venant de Liverpool. Ses passagers sont au nombre de 323 dans les cabines et de 409 en troisième classe.

Le « Metagama », de la même compagnie, est attendu à Québec de très bonne heure samedi matin et vers les 8 heures du soir à Montréal, venant de Glasgow et Belfast. Le « Canada », de la ligne White-Star Dominion, est attendu à Québec samedi soir et à Montréal le lendemain soir, venant de Liverpool.

Le « Tyrhenia », de la ligne Cunard, est également attendu à Québec samedi soir et le dimanche soir à Montréal, venant de Liverpool et Glasgow. Ses passagers sont au nombre de 118 en première classe, de 162 en deuxième et de 331 en troisième.

Le « Minnedosa », de la compagnie du Pacifique Canadien, qui a quitté Anvers hier avant-midi, est attendu à Montréal le 30 juillet courant. L'« Empress of France », de la même compagnie, venant de Québec, bonne heure hier matin et est reparti, l'après-midi, à destination de Hambourg.

NAVIRES DANS LE PORT
Trente-quatre navires de catégories diverses sont actuellement dans notre port, dont voici les noms: Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian rancher, de la marine du gouvernement, au qua: Veckers. Canadian Trapper, de la marine du gouvernement, section 43. Mina Brea, Imperial Oil Co. section 101. Errol, New Zealand Shipping Co., hangar 47. Canadian Pioneer, de la marine du gouvernement, hangar 14. Cairngowan, Robt. Reford Co., hangar 11. Canadian Trooper, de la marine du gouvernement, hangar 5. Hindustan, Walford Shipping Co., section 6. St. Anthony, Quackenbush and

ments propres; quelques-uns ne sont pas suffisamment outillés pour faire un lavage convenable des verres; certains d'entre eux recueillent les restes de bière publiquement pour les servir à d'autres clients. Un nombre tiennent leurs établissements d'une manière très convenable, et plusieurs même s'efforcent de les garder dans un état aussi parfait que possible. La surveillance exercée par votre association rendra meilleures les conditions sanitaires chez ceux qui jusqu'ici ont négligé les précautions si nécessaires pour la sauvegarde de la santé publique et ce sera pour le service de santé une aide réellement effective.»

MANITOBA

Un chef pour les fermiers

LES PROGRESSISTES SE CHOISIRONT UN LEADER POLITIQUE, CE SOIR. — M. NORRIS DOIT DEMISSIONNER AUJOURD'HUI OU DEMAIN

Winnipeg, 20. (S.P.C.) — Comme on admet partout que le groupe progressiste dans l'Assemblée législative du Manitoba sera assez considérable pour assurer à l'ouverture des Chambres une majorité suffisante à un gouvernement de fermiers, l'intérêt se porte dans les milieux politiques sur le caucus des fermiers-unis élus qui se réuniront ce soir au sujet de l'affaire importante du choix d'un chef. Le premier ministre Norris a convoqué une assemblée de ses partisans pour jeudi ou vendredi, à la suite de laquelle il remettra sa démission aux mains du lieutenant-gouverneur, quoiqu'on désire qu'il continue à conduire l'administration jusqu'à ce qu'un cabinet de fermiers puisse prendre le pouvoir.

Robert Forke, député progressiste de Brandon aux Communes, est toujours mis de l'avant comme chef des fermiers. George F. Chipman, éditeur du Grain Growers' Guide, est aussi bon concurrent et, dans les milieux avisés de la conduite des fermiers, on prédit que M. Chipman serait le premier à recevoir l'offre de la position de chef qui comporte automatiquement celle de premier ministre. Les autres concurrents seraient C. H. Burnell, président de l'Association des fermiers-unis, et Geo. M. Malcolm, qui a été ministre de l'Agriculture dans le ministère Norris jusqu'à il y a 2 mois.

Il n'y a eu aucun changement dans la position respective des partis; le nombre des fermiers demeure à 24, sans compter l'élection probable d'un progressiste à Winnipeg. On pense qu'ils pourront se procurer l'appui d'un ou deux indépendants et s'il remportent deux des trois élections ajournées ils auront une majorité absolue dans une Chambre de 55 députés.

Le calcul du vote donné à Winnipeg selon la représentation proportionnelle se fait rapidement et on escompte que quelques noms seront ajoutés aujourd'hui à la liste de ceux qui ont été élus. Les élections ont suggéré plusieurs réflexions aux journaux. La « Tribune » de Winnipeg dit: « Le vote d'hier démontre indubitablement que les fermiers, en tant que groupe, sont anxieux de prendre en mains le gouvernement de la province. Bien qu'ils n'aient pas décroché une majorité absolue sur tous leurs concurrents, il semble qu'ils pourront recueillir chez les indépendants l'appui requis pour l'établissement d'un gouvernement viable. »

Le « Calgary Herald »: « Le Calgary Herald » formule l'espoir que l'expérience que le Manitoba fera d'un gouvernement de fermiers sera aussi heureuse que celle qu'en a faite l'Alberta. »

M. LAMBERT DEMISSIONNERA
Winnipeg, 20. La démission de Norman-P. Lambert comme secrétaire du Conseil canadien d'agriculture sera offerte au conseil à une assemblée qu'il tiendra à Winnipeg, à la fin du mois.

On apprend que M. Lambert occupera une position importante dans la Maple Leaf Milling Co. M. Lambert, ancien journaliste de Toronto, a pris une grande part aux travaux du conseil en ces dernières années. Il est parti pour Toronto, hier soir.

DANS WINNIPEG
Winnipeg, 20. A part F.-J. Dixon, ouvrier, M. Robert Jacob, procureur général dans le cabinet Norris, a été élu au premier comptage dans Winnipeg.

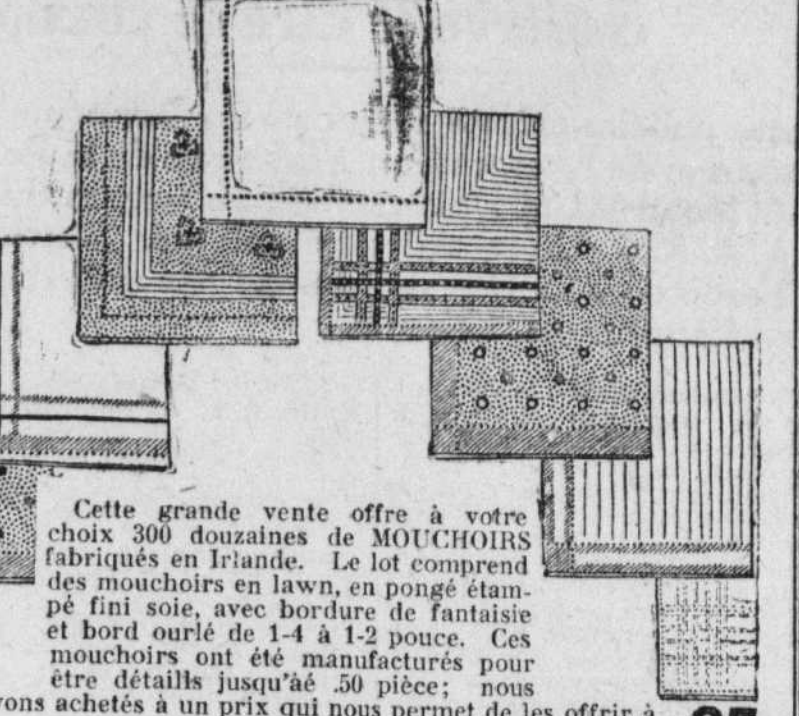
Le 25 juillet
Edmonton, 20. — La législature provinciale de l'Alberta se réunira en session spéciale le mardi, 25 juillet courant, et non le 24, comme il avait déjà été annoncé. On prétend que c'est le gouvernement qui aurait désiré que cette session s'ouvrit le 24.

Hancock, section 5. Geo. M. Embiricos, Thomas Harling and Son, section 5. Manchester Division, Furness Withy and Co., hangar 16. Canadian Cruiser, de la marine du gouvernement, section 62. Wearpool, Kalford Shipping Co., section 6. William Blumer, T. R. McCarthy, Regd., section 8. Scatwell, Robert Reford and Co., 5. Cornish Point, Furness Withy & Co., hangar 16. Canadian Volunteer, de la marine du gouvernement, section 10. Canadian Explorer, de la marine du gouvernement, hangar 14. Hallbjorg, Pacifique Canadien, hangar 19. Millipool, Walford Shipping Co., section 6. Mabrlton, T. R. McCarthy, Regd., section 7. Swanby, Walford Shipping Co., section 7. Board, section 12. Montezuma, Pacifique Canadien, section 46. L'Andania, ligne Cunard, hangar 2. Canadian Hunter, de la marine du gouvernement, hangar 14. Springfield, Robert Reford Co. Canopic, White-Star Dominion Line hangar 4. Essex County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

ARRIVAGES D'HIER
Mottisfont, Canadian Pacific, hangar 8. Gracia, Robert Reford and Co., hangar 3. Times, Elder Dempster and Co., section 46. M. L. Embiricos, Thomas Harling and Son. Cairnana, Robert Reford and Co.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis Grande Vente de Mouchoirs



Cette grande vente offre à votre choix 300 douzaines de MOUCHOIRS fabriqués en Irlande. Le lot comprend des mouchoirs en lawn, en pongé étampé fini soie, avec bordure de fantaisie et bord ourlé de 1-4 à 1-2 pouce. Ces mouchoirs ont été manufacturés pour être détaillés jusqu'à .50 pièce; nous les avons achetés à un prix qui nous permet de les offrir à .25 ou, la douzaine 2.75

MOUCHOIRS en lawn, dimensions: 17 x 17 pouces; avec bords ourlés de 1-4 de pouce. Valeur exceptionnelle à .20 chacun ou la douzaine 1.50
MOUCHOIRS finis toile, avec bords ourlés de 1-4 de pouce; grandes dimensions. Régulier .50 chacun, vendredi, chacun35
ou la douzaine 3.50
—Au rez-de-chaussée.

Une Aubaine Extraordinaire Bottines de Tennis et Souliers POUR GARÇONS



1,300 paires de bottines de tennis à un prix plus bas que le coût de la manufacture. Juste au moment où vous songez à remplacer vos bottines de tennis, nous vous offrons, ces bottines de tennis, en caneva blanc, brun ou noir. Chaque paire est garantie de première qualité. Pointures 11 à 13 et 1 à 5. Régulier 1.65, pour98

552 paires de souliers, en veau noir, brun ou tan, ou cuir vernis, semelle extension, aussi souliers genre sandales, forme large, modèle Blucher ou Balmoral, Semi Brogue. Exactement tel que vignette. Pointure 11 à 2 dans chaque série. Régulier 1.98 2.98 à 3.25, pour 1.98
Nous remplissons soigneusement les commandes par téléphone. Votre choix tant que les lots dureront. Voyez l'étalage de nos vitrines. —Au rez-de-chaussée.

Culottes Bouffantes Culottes bouffantes, pour garçons de 10 à 15 ans. En duck de qualité supérieure. Spécial à89 En duck kaki. Spécial à 1.35 —Au premier.

COSTUMES DE BAIN Solde de nos costumes de bain pour garçons. Tissu tout laine, deux nuances seulement, gris et bleu. Pointures 24 à 30. Valeur régulière 2.00, pour 1.39 —Au premier.

Complets pour Hommes Complet d'été en tweed garanti laine, nuances pâles à carreaux, confection et coupe parfaite. 25.00 Vendredi 19.00 COMPLET Palm Beach, importation américaine, confection de première classe. Toutes les grandeurs, dans tous les modèles. 19.00 Vendredi 7.50 Pantalons flanelle anglaise, blanche unie ou rayée. Grandeur 30 à 42. Vendredi

SERGE BLEU MARIN 10 pièces de serge bleu marin, tout laine, largeur 54 pouces. Texture croisée, très fine, pour jupes, robes costumes de gymnastique. Valeur régulière de 1.50, pour95 N.-B.—Remarque la largeur 54 pouces. TRICOLETTE POPELINE 50 verges de soie tricolette circulaire, couleurs jade et brun seulement. Soie pour blouses et robes. Régulier 2.49, pour98

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés A.-J. Dugal, Directeur-Gérant. 447-449, rue Sainte-Catherine-est, coin Saint-André et Saint-Christophe.